

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 144****25 mars 1997****SOMMAIRE**

(Georges) Backes Immobilier, S.à r.l., Luxbg	page 6878	Interdrinks S.A., Luxembourg	6882
(Le) Bon Gitan, S.à r.l., Bettembourg	6895	International Developments S.A., Esch-sur-Alzette	6887
Crocus S.A., Luxembourg	6911, 6912	Interprint S.A., Luxembourg	6891, 6892
Dublor Investments S.A., Luxembourg	6867	Intralux Locations S.A., Kehlen	6892
E.C.O.G. Lux, S.à r.l., Dippach	6866	Investissements Immobiliers Européens S.A., Luxembourg	6892
Ecométal, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	6866	I.R.E.C., International Real Estate Corporation S.A., Luxembourg	6887
Ediconsult Group Holding S.A., Luxembourg	6867	I.R.E.F., International Real Estate Fund S.A., Luxembourg	6890, 6891
Entreprise de Peinture Roger Braun & Fils, S.à r.l., Luxembourg	6867	JIREC, Jonathan International Real Estate S.A., Luxembourg	6892
Ets. de Toiture Tonin Fr., S.à r.l., Mondorf-les-Bains	6868	Kandel, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	6892
Eurimplant Holding S.A., Luxembourg	6868	Kinabalu Investments S.A., Luxembourg	6893
Eurobica-Matias & Cie, S.à r.l., Luxembourg	6869	Kiruna Holding S.A., Luxembourg	6893, 6895
Euro-Environment Investment & Cie, S.C.A., Luxembourg	6869, 6872	La Générale Immobilière, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	6895
Eurogrund S.A., Luxembourg	6872	Laser, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	6895
Euro-Hôtel, S.à r.l., Gonderange	6872	Leht, S.à r.l., Dudelange	6896
European Sovereign Investments Corp. S.A., Luxbg	6873	Locaserv S.A., Luxembourg	6898, 6899
European Sovereign Repackaged Assets S.A., Luxbg	6878	Lodi Holding S.A., Luxembourg	6898
Europe Trade S.A., Luxembourg	6873	Lucchini International S.A., Luxembourg	6888
Euro-Publications, S.à r.l., Luxembourg	6874	Lumber Holdings S.A., Luxembourg	6896, 6897
Everest Industrie, S.à r.l., Steinfort	6875	Lux Bâtitseur Immobilière, S.à r.l., Bergem	6897
Ewen, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	6875	Lux-Cheminée, S.à r.l., Mertert	6899
Faber & Fils, S.à r.l., Mertert	6875	Lux-Primo, S.à r.l., Luxembourg	6900
Fausto Martins, S.à r.l., Lorentzweiler	6875	Maison de l'Eau S.A., Foetz	6897
Fimond S.A.H., Luxembourg	6876	(I) Mastrangelo, S.à r.l., Alzingen	6895
Finbourg Finance S.A., Strassen	6867	MBI Computer, S.à r.l., Luxembourg	6900
Firma Knuewelek, S.à r.l., Luxembourg	6876	Melody Surfer, S.à r.l., Fentange	6900
Flamingo Club, S.à r.l.,	6876	Merlin Holding S.A., Luxembourg	6900
Friederich Hydropart, S.à r.l., Schiffflange	6877	Miami Holding S.A., Luxembourg	6901, 6902
Friederich Hydrotech, S.à r.l., Schiffflange	6877	Millicom International Operations S.A., Bertrange	6899
Friederich Participations, S.à r.l., Schiffflange	6877	(La) Mirabelle, S.à r.l., Luxembourg	6895
Futuradent, S.à r.l., Hamm	6878	Moartplaz, S.à r.l., Differdange	6903
Ganter Investment S.A., Luxembourg	6875	Naftofina Holding S.A., Luxembourg	6903
Garage American Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	6868	Narissa S.A., Strassen	6904
Garage de la Biff, Bascharage	6866	Nedis, S.à r.l., Mersch	6903
General Export, S.à r.l., Rodange	6878	New Life, Esch-sur-Alzette	6904
Gentry Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	6878	New Way, S.à r.l., Strassen	6904
Gerson S.A., Luxembourg	6874	Nicomar International S.A., Luxembourg	6905, 6907
Gets Marketing Company S.C., Luxembourg	6883, 6885	(Les) Petits Lutins, S.à r.l., Luxembourg	6896
Glaube und Hoffnung, S.à r.l., Echternach	6880	Promo-Capital S.A., Luxembourg	6908
Glass Presents Holdings S.A., Luxembourg	6887, 6888	Resico S.A.H., Luxembourg	6904
Globe Trading, S.à r.l., Luxembourg	6882	Restaurant Bredewee, S.à r.l., Luxembourg	6905
Globinvest AG, Luxembourg	6882	Rigoletto S.A., Luxembourg	6901
Granmontana, S.à r.l., Belvaux	6882	Rone, S.à r.l., Hesperange	6908
Grosvenor Luxembourg S.A., Luxembourg	6866	Rousegaertchen, S.à r.l., Bereldange	6908
G.U.F., Gesellschaft zur Universitären Forschung S.A., Luxembourg	6880, 6882	Sabrine II, S.à r.l., Strassen	6908
Heat Power Consulting S.A., Luxembourg	6883	Salon La Coiffe III, S.à r.l., Remich	6908
Icareus, S.à r.l., Luxembourg	6883	Sarel Holding S.A., Luxembourg	6908
I.C. Interconsult AG, Junglinster	6889	Schartz Frères, S.à r.l., Dudelange	6909
IDO Grundstücksverwaltungsgesellschaft AG, Luxembourg	6886	(Pierre) Schiltz et Cie, Grand Magasin d'Ameublement du Sud, S.e.c.s., Belvaux	6909
Immo Castel S.A., Luxembourg	6886	SHG, S.à r.l., Luxembourg	6912
Immocréation, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	6886	Shoe Service Belair, S.à r.l., Luxembourg	6912
Immofront S.A., Luxembourg	6877	Singer S.A., Howald	6912
(L')Industrie S.A., Luxembourg	6896	Société Immobilière 1992 S.A., Roeser	6903
Info-Service Investmentfonds, S.à r.l., Luxembourg	6886	(The) Sub Finance Company S.A., Luxembourg	6910
Innovation 2000 S.A., Dudelange	6886		

**GROSVENOR LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

Messieurs Jeremy Henry Moore Newsum, chartered surveyor, demeurant à UK-Londres, Ralph William Hayward, chartered surveyor, demeurant à Vancouver BC, Canada, et David Alexander Taylor, accountant, demeurant à Vancouver BC, Canada, ont été nommés administrateurs-délégués, chargés de la gestion journalière de la société avec le pouvoir de l'engager chacun par sa seule signature quant à cette gestion.

Luxembourg, le 10 décembre 1996.

Pour avis sincère et conforme  
Pour GROSVENOR LUXEMBOURG S.A.  
KPMG Financial Engineering  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 1996, vol. 488, fol. 3, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01356/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**E.C.O.G. LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4973 Dippach.

R. C. Luxembourg B 40.215.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 1996, vol. 488, fol. 32, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature.

(01305/596/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**ECOMETAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4042 Esch-sur-Alzette, 35, route de Belval.

R. C. Luxembourg B 30.892.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 janvier 1997, vol. 305, fol. 20, case 5/1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour ECOMETAL, S.a r.l.

FIDUCIAIRE PLETSCHETTE &amp; MEISCH

Signature

(01306/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**ECOMETAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

R. C. Luxembourg B 30.892.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 janvier 1997, vol. 305, fol. 20, case 5/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour ECOMETAL, S.a r.l.

FIDUCIAIRE PLETSCHETTE &amp; MEISCH

Signature

(01307/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**GARAGE DE LA BIFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4950 Bascharage.

R. C. Luxembourg B 29.295.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 décembre 1996, vol. 305, fol. 15, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour GARAGE DE LA BIFF, S.à r.l.

FIDUCIAIRE PLETSCHETTE &amp; MEISCH

Signature

(01341/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**DUBLOR INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Luxembourg, 1B, rue Thomas Edison.  
R. C. Luxembourg B 23.886.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 1996, vol. 488, fol. 20, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Signature.

(01304/635/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**EDICONSULT GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme,  
(en liquidation).**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 21.559.

**DISSOLUTION***Extrait*

I.- Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue en date du 24 décembre 1996 que:

1. Le rapport du liquidateur AMERICASIA INC., établie et ayant son siège à Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, est à soumettre à des commissaires à la liquidation en vue de contrôler et d'approuver ledit rapport.

2. Ont été nommés commissaires à la liquidation, M<sup>e</sup> Beatriz Gracia, avocate, demeurant à Madrid, et Frank Schaffner, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

II.- Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue en date du 30 décembre 1996 que:

1. Le rapport des commissaires à la liquidation a été approuvé et décharge pleine et entière leur a été accordée.

2. Le rapport du liquidateur a été approuvé et décharge pleine et entière lui a été accordée.

3. Tous les actifs nets ayant été distribués aux actionnaires, la liquidation de la société a été définitivement close et la société a été définitivement dissoute.

4. Les documents sociaux de la société ont été déposés auprès de l'étude de M<sup>e</sup> Jean-Paul Goerens, avocat, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg pour la période de 5 ans prévue par la loi.

Luxembourg, le 31 décembre 1996.

Signature

*Le liquidateur*

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 1996, vol. 488, fol. 22, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(01308/319/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**ENTREPRISE DE PEINTURE ROGER BRAUN & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1817 Luxembourg, 60, rue d'Ivoix.  
R. C. Luxembourg B 40.294.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 49, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

*Pour la société*

**FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.C.**

(01309/592/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**FINBOURG FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Strassen, 1b, rue Thomas Edison.

**EXTRAIT**

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration du 2 décembre 1996 qu'est nommé Directeur de la succursale de FINBOURG FINANCE S.A. à Zoug, Suisse, Dr. Markus Neuenschwander. Sont nommés à la fonction de Fondé de Pouvoir, Messieurs Daniel Bühler et Hermann Bissig.

Tous les actes engageant valablement la Succursale doivent porter la signature conjointe de deux personnes habilitées, soit des administrateurs, du directeur ou des fondés de pouvoir.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 1996, vol. 488, fol. 20, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(01329/635/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**ETS. DE TOITURE TONIN FR., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5650 Mondorf les Bains.  
R. C. Luxembourg B 34.450.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 1996, vol. 488, fol. 32, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(01310/596/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**EURIMPLANT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 28, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 24.488.

Les comptes annuels arrêtés au 30 juin 1995, enregistrés à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 448, fol. 48, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(01311/748/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**EURIMPLANT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 28, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 24.488.

Les comptes annuels arrêtés au 30 juin 1996, enregistrés à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 448, fol. 48, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(01312/748/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**EURIMPLANT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 28, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 24.488.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 15 novembre 1996*

- Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes est renouvelé pour une durée expirant après l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 1998, et ce de manière rétroactive à compter de la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 1992.

- La démission de Mlle Claudine Mertz comme Commissaire aux Comptes de la société est acceptée et décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat jusqu'au 20 juin 1995.

- Monsieur Bruno Bagnouls, employé de banque, Metz (France) est nommé Commissaire aux Comptes.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 1998.

Luxembourg, le 15 novembre 1997.

Certifié sincère et conforme

Signature

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1996, vol. 448, fol. 48, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(01313/748/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**GARAGE AMERICAIN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 37.636.

Le bilan au 30 septembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 49, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Société Civile

(01340/592/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**EUROBICA-MATIAS & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2168 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 20.488.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 90, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Signature.

(01314/619/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**EURO-ENVIRONMENT INVESTMENT & CIE, Société en commandite par actions.**

Registered office: L-2954 Luxembourg, 2, place de Metz.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the twentieth of December.  
Before Us, Maître Alex Weber, notary residing in Bascharage.

There appeared:

Mrs Annelise Charles, Attachée de Direction à la BCEE, residing in Manom (France), acting as an attorney in fact of the company EURO-ENVIRONMENT INVESTMENT S.A., having its registered office in L-2954 Luxembourg, 2, place de Metz, acting in its capacity as «associé commandité» (General Partner) of the société en commandite par actions EURO-ENVIRONMENT INVESTMENT & CIE, having its registered office in L-2954 Luxembourg, 2, place de Metz, by virtue of a resolution of the Board of Directors dated November 7th, 1996 a certified excerpt of which shall remain attached to the present deed.

Who declared and required the notary to act that:

I.- The corporation EURO-ENVIRONMENT INVESTMENT & CIE was organized as a «société en commandite par actions» by a deed of the undersigned notary dated December 22nd, 1992, published in the Mémorial C, number 157 from April 13th, 1993, amended by eight deeds of the officiating notary dated December 22nd, 1993, published in the Mémorial C, number 129 from April 7th, 1994, dated July 27th, 1994, published in the Mémorial C, number 487 from November 26th, 1994, dated September 15th, 1994, published in Mémorial C, number 543 from December 24th, 1994, dated December 6th, 1994, published in the Mémorial C, number 124 from March 21st, 1995, dated April 21st, 1995, published in the Mémorial C, number 381 from August 10th, 1995, dated April 28th, 1995, published in the Mémorial C, number 396 from August 19th, 1995, dated November 29th, 1995, published in the Mémorial C, number 81 from February 15th, 1996 and dated August 26th, 1996, published in the Mémorial C, number 604 from November 22nd, 1996.

II.- The said corporation EURO-ENVIRONMENT INVESTMENT & CIE has an issued capital of three million six hundred eighteen thousand and seven hundred European Currency Units (ECU 3,618,700.-), divided into thirty-six thousand one hundred and eighty-seven (36,187) Ordinary Shares, fully paid up.

Article V, section 5.1 sets the authorized capital of the Company at twelve million five hundred thousand European Currency Units (ECU 12,500,000.-), divided into one hundred twenty-five thousand (125,000) Ordinary Shares having a par value of one hundred European Currency Units (ECU 100.-) each, and that article VIII, section 8.1, section 8.2 and section 8.4 of the articles of incorporation disposes that:

«Section 8.1 The General Partner is hereby authorized to issue further additional Ordinary Shares up to the total authorized capital in whole or in part from time to time as it in its discretion may determine an to accept subscriptions for such Shares, without any existing Shareholders, as Shareholders, having any preferential subscription rights with respect to such Shares, subject to the following conditions:

(a) Ordinary Shares may be issued, in accordance with the foreign, but only during the forty-eight (48) month period following the First Capital Subscription Closing and not thereafter, and only to existing Shareholders and to Subscribers;

(b) Notwithstanding subsection (a) above, Ordinary Shares may be issued, in accordance with the foregoing, to any person who is not a Shareholder or a Subscriber immediately prior to such issue, but only at capital increases effected during the thirty (30) month period following the First Capital Subscription Closing and not thereafter (each such capital increase, including the First Capital Subscription Closing, a «Capital Subscription Closing»);

(c) Ordinary Shares issued in accordance with the foregoing above shall have a subscription price per Share equal to (i) par value increased by (ii) an issuance premium equal to no less than seven (7) times and no more than nine (9) times such par value, as the General Partner may deem adequate; and

(d) The subscription price for the Ordinary Shares issued in accordance with the foregoing, including par value and issuance premium, shall be paid up in full at the time of issuance and the amount of any issuance premium shall be transferred to the Premium Reserve.

Section 8.2 Following each capital increase made and duly verified according to the law, the General Partner or any person which it shall have empowered to this effect shall have such increase documented in a notarial deed and cause the resulting amendments to these Articles to be registered in accordance with the law.

Section 8.4 The General Partner is authorized to accept subscriptions for Shares pursuant to Section 8.1 from the original Subscribers at the First Capital Subscription Closing and from new Subscribers at each subsequent Capital Subscription Closing.»

III.- In its above-mentioned meeting of November 7th, 1996, the Board of Directors of the company EURO-ENVIRONMENT INVESTMENT S.A. took the decision to increase the share capital of the company EURO-

ENVIRONMENT INVESTMENT & CIE by one million five hundred and fifty-one thousand European Currency Units (ECU 1,551,000.-) by the issue of fifteen thousand five hundred and ten (15,510) new Ordinary Shares having a par value of one hundred European Currency Units (ECU 100.-) each, at an aggregate issue price of twelve million four hundred and eight thousand European Currency Units (ECU 12,408,000.-), being the total par value of the shares of one million five hundred and fifty-one thousand European Currency Units (ECU 1,551,000.-) plus a total share premium of ten million eight hundred and fifty-seven thousand European Currency Units (ECU 10,857,000.-), (i.e. a share premium of ECU 700.- per share).

IV.- All the new shares have been paid up to the extent of one hundred per cent (100 %) by payment in cash. In addition to the par value of the shares as stated above, the subscribers have paid in a share premium of ECU 700.- per share. The sum of ten million eight hundred and fifty-seven thousand European Currency Units (ECU 10,857,000.-), representing the share premium, is hereby transferred to an extraordinary reserve «Premium Reserve», so that the amount of twelve million four hundred and eight thousand European Currency Units (ECU 12,408,000.-) is now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

V.- As a consequence of the preceding increase:

1) Article V, section 5.2 of the Articles of Incorporation should now read as follows:

«Section 5.2 The Company has an issued capital of five million one hundred sixty-nine thousand seven hundred European Currency Units (ECU 5,169,700.-) divided into fifty-one thousand six hundred and ninety-seven (51,697) Ordinary Shares.»

2) The third sentence of Article VI of the Articles of Incorporation should now read as follows:

«The sum of thirty-seven million four hundred forty thousand five hundred and eight European Currency Units (ECU 37,440,508.-) is transferred to an extraordinary reserve (hereinafter the «Premium Reserve»).»

3) The fifteen thousand five hundred and ten (15,510) new shares have been subscribed to as follows:

a) nine thousand and sixty-eight (9,068) shares by EEI-FRANCE, having its registered office in F-75015 Paris, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine;

b) seven hundred and fifty (750) shares by CREDIT LOCAL DE FRANCE, having its registered office in F-75015 Paris, 7-11, Quai André Citroën;

c) three thousand seven hundred and forty-three (3,743) shares by EURO UMWELT HOLDING, G.m.b.H., having its registered office in D-40217 Düsseldorf, Herzogstrasse 15;

d) three hundred and seventy-four (374) shares by BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG, having its registered office in L-2954 Luxembourg, 1, place de Metz;

e) one thousand one hundred and twenty-five (1,125) shares by MIROS INVESTMENT, having its registered office in L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo;

f) two hundred and twenty-five (225) shares by THE HAMILTON-WENTWORTH RETIREMENT FUND, having its registered office in c/o Regional Municipality of Hamilton-Wentworth, PO Box 910 Hamilton, Ontario (Canada) L8N 3V9;

g) two hundred and twenty-five (225) shares by THE HAMILTON STREET RAILWAY PENSION FUND, having its registered office in c/o Regional Municipality of Hamilton-Wentworth, PO Box 910 Hamilton, Ontario (Canada) L8N 3V9.

#### *Valuation*

For the purposes of registration, the twelve million four hundred and eight thousand European Currency Units (ECU 12,408,000.-) are valued at four hundred ninety-two million two hundred twenty-five thousand three hundred and sixty Luxembourg francs (492,225,360.- LUF)

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the presently stated increase of capital, are estimated approximately at five million one hundred and thirty-five thousand Luxembourg francs (5,135,000.- LUF).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing person, known to the notary by her name, surname, civil status and residence, the said person appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt décembre.

Par-devant Nous, Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

A comparu:

Madame Annelise Charles, Attachée de Direction à la BCEE, demeurant à Manom (France),

agissant en tant que mandataire de la société anonyme EURO-ENVIRONMENT INVESTMENT S.A., avec siège social à L-2954 Luxembourg, 2, place de Metz, cette dernière agissant en sa qualité d'«Associé Commandité» de la société en commandite par actions EURO-ENVIRONMENT INVESTMENT & CIE, ayant son siège social à L-2954 Luxembourg, 2, place de Metz, en vertu d'une résolution du Conseil d'Administration en date du 7 novembre 1996, dont un extrait certifié conforme restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter ses déclarations suivantes:

I.- La société en commandite par actions EURO-ENVIRONMENT INVESTMENT & CIE a été constituée par acte du notaire soussigné en date du 22 décembre 1992, publié au Mémorial C, numéro 157 du 13 avril 1993, modifiée par huit actes reçus par le notaire instrumentant en date du 22 décembre 1993, publié au Mémorial C, numéro 129 du 7 avril 1994, en date du 27 juillet 1994, publié au Mémorial C, numéro 487 du 26 novembre 1994, en date du 15 septembre 1994, publié au Mémorial C, numéro 543 du 24 décembre 1994, en date du 6 décembre 1994, publié au Mémorial C, numéro 124 du 21 mars 1995, en date du 21 avril 1995, publié au Mémorial C, numéro 381 du 10 août 1995, en date du 28 avril 1995, publié au Mémorial C, numéro 396 du 19 août 1995, en date du 29 novembre 1995, publié au Mémorial C, numéro 81 du 15 février 1996 et en date du 26 août 1996, publié au Mémorial C, numéro 604 du 22 novembre 1996.

II.- Ladite société EURO-ENVIRONMENT INVESTMENT & CIE a actuellement un capital émis de trois millions six cent dix-huit mille sept cents Unités de Compte Européennes (ECU 3.618.700,-), entièrement libéré, divisé en trente-six mille cent quatre-vingt-sept (36.187) Actions Ordinaires.

D'après l'article 5 des statuts, le capital autorisé de la Société est fixé à douze millions cinq cent mille Unités de Compte Européennes (ECU 12.500.000,-), divisé en cent vingt-cinq mille (125.000) Actions Ordinaires ayant une valeur nominale de cent Unités de Compte Européennes (ECU 100,-) chacune, alors que l'article VIII, section 8.1., section 8.2 et section 8.4 des statuts dispose que:

«Section 8.1 L'Associé Commandité est par les présentes autorisé à émettre des Actions Ordinaires supplémentaires à concurrence du capital autorisé, entièrement ou partiellement, au moment qui lui paraîtra le plus opportun, et à accepter toutes souscriptions de ces Actions sans que les Actionnaires existants, en cette qualité, aient un droit à un quelconque droit de souscription préférentiel, sous réserve néanmoins des dispositions suivantes:

(a) Les Actions Ordinaires peuvent être émises, conformément à ce qui précède, en faveur des seuls Actionnaires existants au moment de cette émission ainsi que des Souscripteurs, mais seulement au cours des quarante-huit (48) premiers mois à partir de la Première Souscription au Capital et jamais par la suite;

(b) Nonobstant le paragraphe (a) ci-dessus, les Actions Ordinaires peuvent être émises, conformément à ce qui précède, en faveur de personnes qui ne sont pas Actionnaires ou Souscripteurs au moment de ladite émission, mais seulement à l'occasion d'augmentations de capital intervenant durant une période de trente (30) mois suivant la Première Souscription au Capital, et jamais par la suite (chacune de ces augmentations de capital, y compris la Première Souscription au Capital, sont dénommées ci-après les «Souscriptions au Capital»);

(c) Les Actions Ordinaires émises conformément aux dispositions du paragraphe (a) ci-dessus auront un prix de souscription par Action égal à (i) la valeur nominale augmentée (ii) d'une prime d'émission qui ne sera pas inférieure à sept (7) fois ni supérieure à neuf (9) fois la valeur nominale de ces Actions, selon ce que l'Associé Commandité jugera approprié;

(d) Le prix de souscription des Actions Ordinaires émises conformément aux dispositions précédentes, incluant la valeur nominale et la prime d'émission, devra être entièrement libéré au moment de l'émission et le montant de toute prime d'émission sera transféré au crédit du Compte de Réserve de Prime.

Section 8.2 A la suite de chaque augmentation de capital effectuée et dûment vérifiée conformément aux prescriptions légales, l'Associé Commandité ou toute autre personne qu'il aura habilitée à cet effet devra faire constater cette augmentation dans un acte authentique et faire enregistrer les modifications statutaires en résultant conformément à la loi.

Section 8.4 L'Associé Commandité est autorisé à accepter les souscriptions d'actions effectuées conformément à la Section 8.1 par les Souscripteurs originaux à l'occasion de la première Souscription au Capital ainsi que par les nouveaux Souscripteurs lors des Souscriptions au Capital.»

III.- Lors de sa réunion du 7 novembre 1996 mentionnée ci-avant, le Conseil d'Administration de la société EURO-ENVIRONMENT INVESTMENT S.A. a pris la décision d'augmenter le capital social de la société EURO-ENVIRONMENT INVESTMENT & CIE d'un million cinq cent cinquante et une Unités de Compte Européennes (ECU 1.551.000,-), par l'émission de quinze mille cinq cent dix (15.510) Actions Ordinaires ayant une valeur nominale de cent Unités de Compte Européennes (ECU 100,-) chacune, à un prix d'émission cumulé de douze millions quatre cent huit mille Unités de Compte Européennes (ECU 12.408.000,-), faisant un million cinq cent cinquante et une Unités de Compte Européennes (ECU 1.551.000,-) pour la valeur nominale totale des actions et dix millions huit cent cinquante-sept mille Unités de Compte Européennes (ECU 10.857.000,-) pour la prime d'émission (c'est-à-dire une prime d'émission de ECU 700,- par action).

IV.- Toutes les parts nouvelles ont été libérées à raison de cent pour cent (100 %) par des versements en espèces. En plus de la valeur nominale des Actions comme dit ci-avant, les souscripteurs ont payé une prime d'émission de ECU 700,- par action. La somme de dix millions huit cent cinquante-sept mille Unités de Compte Européennes (ECU 10.857.000,-), représentant la prime d'émission, est affectée à un compte de réserve extraordinaire, de sorte que la somme de douze millions quatre cent huit mille Unités de Compte Européennes (ECU 12.408.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

V.- Suite à l'augmentation qui précède:

1) l'article V, section 5.2. des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Section 5.2 La Société a un capital émis de cinq millions cent soixante-neuf mille sept cents Unités de Compte Européennes (ECU 5.169.700,-), divisé en cinquante et un mille six cent quatre-vingt-dix-sept (51.697) Actions Ordinaires.»

2) la troisième phrase de l'article VI des statuts aura désormais la teneur suivante:

«La somme de trente-sept millions quatre cent quarante mille cinq cent huit Unités de Compte Européennes (ECU 37.440.508,-) est affectée à un compte de réserve extraordinaire (ci-après, le «Compte de Réserve de Prime»).»

3) Les quinze mille cinq cent dix (15.510) Actions Ordinaires nouvelles ont été souscrites comme suit:

- a) neuf mille soixante-huit (9.068) actions par EEI-FRANCE, ayant son siège social à F-75015 Paris, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine;
- b) sept cent cinquante (750) actions par CREDIT LOCAL DE FRANCE, ayant son siège social à F-75015 Paris, 7-11, Quai André Citroën;
- c) trois mille sept cent quarante-trois (3.743) actions par EURO UMWELT HOLDING, G.m.b.H., ayant son siège social à D-40217 Düsseldorf, Herzogstrasse 15;
- d) trois cent soixante-quatorze (374) actions par BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG, ayant son siège social à L-2954 Luxembourg, 1, place de Metz;
- e) mille cent vingt-cinq (1.125) actions par MIROS INVESTMENT, ayant son siège social à L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo;
- f) deux cent vingt-cinq (225) actions par THE HAMILTON-WENTWORTH RETIREMENT FUND, ayant son siège social à c/o Regional Municipality of Hamilton-Wentworth, PO Box 910 Hamilton, Ontario (Canada) L8N 3V9;
- g) deux cent vingt-cinq (225) actions par THE HAMILTON STREET RAILWAY PENSION FUND, ayant son siège social à c/o Regional Municipality of Hamilton-Wentworth, PO Box 910 Hamilton, Ontario (Canada) L8N 3V9.

#### Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, les douze millions quatre cent huit mille Unités de Compte Européennes (ECU 12.408.000,-) sont évaluées à quatre cent quatre-vingt-douze millions deux cent vingt-cinq mille trois cent soixante francs luxembourgeois (492.225.360,- LUF)

#### Coût

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de la présente augmentation de capital, s'élèvent approximativement à cinq millions cent trente-cinq mille francs luxembourgeois (5.135.000,- LUF).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivie d'une version française, le texte anglais faisant foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, la comparante a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Charles, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 30 décembre 1996, vol. 408, fol. 86, case 6. – Reçu 4.922.253 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour expédition conforme, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 8 janvier 1997.

A. Weber.

(01315/236/226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

#### **EURO-ENVIRONMENT INVESTMENT & CIE, Société en commandite par actions.**

Siège social: L-2954 Luxembourg, 2, place de Metz.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(01316/236/6) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

#### **EUROGRUND, Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 10.892.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 45, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(01317/507/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

#### **EURO-HOTEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6182 Gonderange.  
R. C. Luxembourg B 36.352.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 90, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Signature.

(01318/619/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.



**EUROPE TRADE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1024 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 23.470.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 1997, vol. 488, fol. 32, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(01320/596/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**EUROPEAN SOVEREIGN INVESTMENTS CORP. S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 47.603.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the fifth of December.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Hesperange.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of EUROPEAN SOVEREIGN INVESTMENTS CORP. S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, constituted by a notarial deed, on April 29th, 1994, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 348 of September 20th, 1994.

The meeting was opened by Mrs Yolande Klijn, employée privée, residing in Bettange-Mess, being in the chair, who appointed as secretary Mr Koen Van Baren, employé privé, residing in Mamer.

The meeting elected as scrutineer Mr Marco Dijkerman, employé privé, residing in Redange.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Decision to wind up the Company and to put the Company in liquidation.

2. Appointment of MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. as liquidator and determination of the powers of the liquidator.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides the anticipated dissolution of the company with effect as on this day.

*Second resolution*

The general meeting decides to put the company into liquidation and to appoint a liquidator, MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., having its registered office in Luxembourg.

The liquidator has the broadest powers foreseen by articles 144-148bis of the law on commercial companies. He may execute all acts foreseen by article 145 without the authorization of the general meeting whenever it is requested. The liquidator is dispensed to draw up an inventory and he may refer to the books of the company.

He may, under his own liability, delegate for special operations to one or more proxyholders such capacities and for such period he may determine.

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le cinq décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EUROPEAN SOVEREIGN INVESTMENTS CORP. S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu notarié, en date du 29 avril 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 348 du 20 septembre 1994.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Yolande Klijn, employée privée, demeurant à Bettange-sur-Mess,

qui désigne comme secrétaire, Monsieur Koen Van Baren, employé privé, demeurant à Mamer.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Marco Dijkerman, employé privé, demeurant à Redange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Décision de dissoudre la société et de mettre la société en liquidation.
2. Nomination de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. comme liquidateur et détermination des pouvoirs du liquidateur.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur, MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et peut se référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Y. Klijn, K. Van Baren, M. Dijkerman, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 1996, vol. 94S, fol. 87, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 7 janvier 1997.

G. Lecuit.

(01321/220/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**EURO-PUBLICATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 47.986.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 90, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1997.

Signature.

(01323/619/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**GERSON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 38.122.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg en date du 20 décembre 1996*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Gabriel Jean a été élu aux fonctions d'administrateur-délégué de la société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

GERSON S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 1997, vol. 488, fol. 40, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(01342/768/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**EVEREST INDUSTRIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8410 Steinfort, 41, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 50.279.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 1997, vol. 488, fol. 49, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Signature.

(01324/725/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**EWEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 42, rue de la Libération.  
R. C. Luxembourg B 39.941.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 janvier 1997, vol. 305, fol. 24, case 6/1-6/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 1997.

Signature.

(01325/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**FABER ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6680 Merttert.  
R. C. Luxembourg B 13.622.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 1997, vol. 488, fol. 32, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(01326/596/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**FAUSTO MARTINS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7375 Lorentzweiler.  
R. C. Luxembourg B 47.277.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 1997, vol. 488, fol. 32, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(01327/596/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**GANTER INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 44.740.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire  
tenue à Luxembourg en date du 20 août 1996 à 11.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires, les sociétés JUMPRUN INVESTMENTS LTD et WINDLINE INVESTMENTS LTD, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Les sociétés CORPEN INVESTMENTS LIMITED et SAROSA INVESTMENTS LIMITED, avec siège social à Dublin, 38B Leeson Place (Irlande), ont été nommées comme nouveaux administrateurs et termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Luxembourg, le 20 août 1996.

Pour GANTER INVESTMENT S.A.

COMFINTRUST S.A.

Agent domiciliaire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 48, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01339/768/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**FIMOND S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 42.489.

## DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 95S, fol. 24, case 1, que la société anonyme holding FIMOND S.A., ayant son siège social à L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 42.489, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant en ses mains, la totalité des actions de la société anonyme holding FIMOND S.A., prédé-signée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 1997. C. Hellinckx.  
(01328/215/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**FIRMA KNUEWELEK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1630 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 41.628.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 1997, vol. 488, fol. 32, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN  
Signature

(01330/596/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**FLAMINGO CLUB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.***Résiliation d'un commun accord de l'acte de cession de parts du 4 décembre 1996*

Entre: Monsieur Serge Anen, demeurant à L-1475 Luxembourg, rue du St. Esprit 17;

Monsieur Lucien Elsen, demeurant à L-1475 Luxembourg, rue du St. Esprit 11.

Et: Madame Marie-José Treinen, demeurant à L-1651 Luxembourg, avenue Guillaume 49;

a été arrêté ce qui suit:

Les deux parties conviennent unanimement et d'un commun accord de résilier l'acte de cession de parts sociales de la société FLAMINGO CLUB, S.à r.l., passé par devant le notaire Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 4 décembre 1996.

Les parties n'ont plus de revendications à faire valoir une à l'encontre de l'autre concernant la cession en question.

Luxembourg, le 2 janvier 1997.

S. Anen

L. Elsen

M.-J. Treinen

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 47, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01331/643/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**FLAMINGO CLUB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.***Acte de cession*

Le soussigné Serge Anen demeurant à L-1475 Luxembourg, rue du St. Esprit 17, déclare céder, contre paiement de la somme de LUF 2.250.000,- dont il est, par la présente, donné quittance à la société AM HAEFFCHEN, S.à r.l., ayant son siège social à L-1651 Luxembourg, avenue Guillaume 49, qui accepte, 450 parts sociales de la Société FLAMINGO CLUB, S.à r.l.

Les cédant et cessionnaire soussignés déclarent à cet effet donner pouvoir à Yves Wallers de signer tous actes et registres, remettre tous titres et espèces et généralement faire tout ce qui est nécessaire pour l'accomplissement des formalités de transfert requises par la loi et les statuts.

Luxembourg, le 2 janvier 1997.

S. Anen

AM HAEFFCHEN, S.à r.l.

Le Cédant

M.-J. Treinen

Le Cessionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 47, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01332/643/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**FLAMINGO CLUB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.***Acte de cession*

Le soussigné Lucien Elsen demeurant à L-1475 Luxembourg, rue du St. Esprit 11, déclare céder, contre paiement de la somme de LUF 2.500.000,- dont il est, par la présente, donné quittance à la société AM HAEFFCHEN, S.à r.l., ayant son siège social à L-1651 Luxembourg, avenue Guillaume 49, qui accepte, 500 parts sociales de la Société FLAMINGO CLUB, S.à r.l.

Les cédant et cessionnaire soussignés déclarent à cet effet donner pouvoir à Yves Wallers de signer tous actes et registres, remettre tous titres et espèces et généralement faire tout ce qui est nécessaire pour l'accomplissement des formalités de transfert requises par la loi et les statuts.

Luxembourg, le 2 janvier 1997.

L. Elsen  
Le Cédant

AM HAEFFCHEN, S.à r.l.  
M.-J. Treinen  
Le Cessionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 47, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01333/643/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**FRIEDERICH HYDROPART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3835 Schifflange.  
R. C. Luxembourg B 23.600.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 90, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1997.

Signature.

(01334/619/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**FRIEDERICH HYDROTECH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3801 Schifflange.  
R. C. Luxembourg B 37.598.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 90, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Signature.

(01335/619/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**FRIEDERICH PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3835 Schifflange.  
R. C. Luxembourg B 49.765.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 90, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Signature.

(01336/619/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**IMMOFRONT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 31.658.

Avec effet au 16 septembre 1996, Monsieur Pierre Richa, expert fiscal, demeurant à CH-Chene-Bougeries, et Monsieur Rosario Boscacci, directeur de société, demeurant à CH-Lausanne, ont démissionné de leurs fonctions d'administrateur, la société à responsabilité limitée INTERAUDIT, avec siège à Luxembourg, s'est démise de sa fonction de commissaire aux comptes et la société civile KPMG Financial Engineering, avec siège à Luxembourg, a mis fin à son mandat d'agent domiciliataire et de représentant fiscal.

Luxembourg, le 25 octobre 1996.

Pour avis sincère et conforme  
Pour IMMOFRONT S.A.  
KPMG Financial Engineering  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 1996, vol. 488, fol. 3, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01365/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**FUTURADENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1293 Hamm, 7, rue de Bitbourg.

R. C. Luxembourg B 39.551.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 1996, vol. 488, fol. 49, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Signature.

(01338/725/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**GENERAL EXPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4801 Rodange.

R. C. Luxembourg B 26.716.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 90, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Signature.

(01343/619/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**GENTRY LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1368 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 6.761.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 90, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Signature.

(01344/619/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**GEORGES BACKES IMMOBILIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1880 Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 90, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Signature.

(01345/619/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**EUROPEAN SOVEREIGN REPACKAGED ASSETS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 47.758.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the fifth of December.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Hesperange.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of EUROPEAN SOVEREIGN REPACKAGED ASSETS S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, constituted by a notarial deed, on May 18th, 1994, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 374 of October 3rd, 1994 and the articles of incorporation of which have been amended by a notarial deed, on March 3rd, 1995, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 284 of June 21st, 1995.

The meeting was opened by Mrs Yolande Klijn, employée privée, residing in Bettange-sur-Mess, being in the chair, who appointed as secretary Mr Koen Van Baren, employé privé, residing in Mamer.

The meeting elected as scrutineer Mr Marco Dijkerman, employé privé, residing in Redange. The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Decision to wind up the Company and to put the Company into liquidation.

2. Appointment of MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. as liquidator and determination of the powers of the liquidator.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides the anticipated dissolution of the company with effect as on this day.

*Second resolution*

The general meeting decides to put the company into liquidation and to appoint a liquidator, MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., having its registered office in Luxembourg.

The liquidator has the broadest powers foreseen by articles 144-148bis of the law on commercial companies. He may execute all acts foreseen by article 145 without the authorization of the general meeting whenever it is requested.

The liquidator is dispensed to draw up an inventory and he may refer to the books of the company.

He may, under his own liability, delegate for special operations to one or more proxyholders such capacities and for such period he may determine.

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le cinq décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EUROPEAN SOVEREIGN REPACKAGED ASSETS S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu notarié, en date du 18 mai 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 374 du 3 octobre 1994, dont les statuts furent modifiés suivant acte notarié du 9 mars 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 284 du 21 juin 1995.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Yolande Klijn, employée privée, demeurant à Bettange-sur-Mess,

qui désigne comme secrétaire, Monsieur Koen Van Baren, employé privé, demeurant à Mamer.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Marco Dijkerman, employé privé, demeurant à Redange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Décision de dissoudre la société et de mettre la société en liquidation.

2. Nomination de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. comme liquidateur et détermination des pouvoirs du liquidateur.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur, MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et peut se référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Y. Klijn, K. Van Baren, M. Dijkerman, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 1996, vol. 94S, fol. 87, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff.* (signé): D. Hartmann.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 7 janvier 1997.

G. Lecuit.

(01322/220/100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**GLAUBE UND HOFFNUNG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6472 Echternach, 2, Melickshaff.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 1996, vol. 488, fol. 12, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 2 janvier 1997.

Signature.

(01352/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**G.U.F., GESELLSCHAFT ZUR UNIVERSITÄREN FORSCHUNG S.A., Aktiengesellschaft.**

Registered office: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 51.578.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the third of December.

Before Us, Maître Reginald Neuman, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

The sole shareholders of G.U.F., GESELLSCHAFT ZUR UNIVERSITÄREN FORSCHUNG S.A., a société anonyme, having its registered office at Luxembourg, 5, rue Aldringen, and entered in the company register at Luxembourg, section B, under number 51.578, namely:

1. CAPITOLE MANAGEMENT SERVICES, a société anonyme, with head office at Luxembourg, hereby represented by Mr Hakan Adolfson, company director, residing at Luxembourg, who may validly represent the company under his sole signature in his quality as managing director, holder of three hundred and ninety-eight shares . . . . 398

2. CAPITOLE INTERNATIONAL S.A., a société anonyme, with head office at Luxembourg, hereby represented by Mr Hakan Adolfson, prenamed, who may validly represent the company under his sole signature in his quality as managing director, holder of two shares . . . . . 2

Total: four hundred shares . . . . . 400

Such appearing companies, represented as indicated, acknowledging to be fully informed on the resolutions to be taken, have required the acting notary to document the following resolutions, taken unanimously:

*First resolution*

The shareholders decide to increase the corporate capital from its present amount of four hundred thousand (400,000.-) Deutsche Mark by an amount of six hundred thousand (600,000.-) Deutsche Mark to one million (1,000,000.-) Deutsche Mark, by the issue at par value of six hundred (600) new shares with a par value of one thousand (1,000.-) Deutsche Mark each, having the same rights as the existing shares.

Thereupon the shareholders, represented as indicated, declare to subscribe to the six hundred (600) new shares in proportion of their actual participation in the capital and to pay them entirely up in cash, as follows:

CAPITOLE MANAGEMENT SERVICES S.A., prenamed, five hundred and ninety-seven (597) shares, and

CAPITOLE INTERNATIONAL S.A., prenamed, three (3) shares,

so that the company has from now on, as a consequence of the capital increase, the amount of six hundred thousand (600,000.-) Deutsche Mark at its free disposal, as was proved to the undersigned notary, who expressly certifies it.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution the first paragraph of article three of the articles of incorporation is amended and now reads as follows:

«**Art. 3.** The subscribed capital is set at one million (1,000,000.-) Deutsche Mark consisting of one thousand (1,000) shares of a par value of one thousand (1,000.-) Deutsche Mark per share.»

*Costs and estimation*

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at one hundred and seventy-five thousand (175,000.-) Luxembourg francs.

For the purpose of registration of the present deed, the amount of six hundred thousand Deutsche Mark (DM 600,000.-) is estimated at twelve million three hundred and sixty-nine thousand one hundred and eighty (12,369,180.-) Luxembourg Francs.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a German version; at the request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.



Whereas the present deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read, the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Folgt die deutsche Übersetzung des vorangehenden Textes:**

Im Jahre eintausendneunhundertsechundneunzig, am dritten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Reginald Neuman, mit Amtswohnsitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

Die einzigen Aktionäre der Aktiengesellschaft G.U.F., GESELLSCHAFT ZUR UNIVERSITÄREN FORSCHUNG S.A., mit Gesellschaftssitz in Luxemburg, 5, rue Aldringen, eingetragen im registre de commerce et des sociétés de Luxembourg unter Sektion B, Nummer 51.578, nämlich:

1. CAPITOLE MANAGEMENT SERVICES S.A., Aktiengesellschaft, mit Gesellschaftssitz in Luxemburg, hier vertreten durch Herrn Hakan Adolfson, company director, wohnhaft in Luxemburg, welcher die Gesellschaft unter seiner alleinigen Unterschrift in seiner Funktion als delegiertes Verwaltungsratsmitglied rechtsgültig verpflichten kann, Inhaber von dreihundertachtundneunzig Aktien	398
2. CAPITOLE INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft, mit Gesellschaftssitz in Luxemburg, hier vertreten durch Herrn Hakan Adolfson, vorgeannt, welcher die Gesellschaft unter seiner alleinigen Unterschrift in seiner Funktion als delegiertes Verwaltungsratsmitglied rechtsgültig verpflichten kann, Inhaber von zwei Aktien	2
Total: vierhundert Aktien	400

von je eintausend (1.000,-) Deutsche Mark, welche das gesamte Gesellschaftskapital von vierhunderttausend (400.000,-) Deutsche Mark bilden.

Welche erschienenen Gesellschaften, vertreten wie vorerwähnt, erklären genauestens über die zu fassenden Beschlüsse im Bilde zu sein und den instrumentierenden Notar ersuchen, folgende einstimmig gefaßten Beschlüsse zu beurkunden:

*Erster Beschluß*

Die Aktionäre beschließen, das derzeitige Gesellschaftskapital von vierhunderttausend (400.000,-) Deutsche Mark um einen Betrag von sechshunderttausend (600.000,-) Deutsche Mark auf eine Million (1.000.000,-) Deutsche Mark zu erhöhen, durch Ausgabe zum Nominalwert von sechshundert (600) neuen Aktien, mit einem Nominalwert von je eintausend (1.000,-) Deutsche Mark, welche die gleichen Rechte haben werden wie die bereits bestehenden Aktien.

Sodann haben die Aktionäre, vertreten wie vorgeannt, erklärt, die sechshundert (600) neuen Aktien im Verhältnis ihrer zur Zeit im Gesellschaftskapital bestehenden Beteiligungen, wie folgt zu zeichnen und voll in bar einzuzahlen, nämlich:

CAPITOLE MANAGEMENT SERVICES S.A., vorgeannt, fünfhundertsiebenundneunzig (597) Aktien, und  
CAPITOLE INTERNATIONAL S.A., vorgeannt, drei (3) Aktien,

so daß der Gesellschaft ab heutigem Tag, durch gegenwärtige Kapitalerhöhung der Betrag von sechshunderttausend (600.000,-) Deutsche Mark zu freien Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde, der es ausdrücklich bescheinigt.

*Zweiter Beschluß*

Infolge des vorhergehenden Beschlusses, beschließen die Aktionäre andurch den ersten Abschnitt von Artikel drei der Satzung abzuändern, um ihm fortan folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 3.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt eine Million (1.000.000,-) Deutsche Mark, eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien mit einem Nennwert von je eintausend (1.000,-) Deutsche Mark.»

*Kosten und Abschätzung*

Die Kosten die der Gesellschaft aus Anlaß des Gegenwärtigen entstehen, werden auf einhundertfünfundsiebzigtausend (175.000,-) Luxemburger Franken abgeschätzt.

Für den Zweck der Einregistrierung der gegenwärtigen Urkunde wird der Betrag von sechshunderttausend (600.000,-) Deutsche Mark abgeschätzt auf zwölf Millionen dreihundertneunundsechzigtausendeinhundertachtzig (12.369.180,-) Luxemburger Franken.

Der unterzeichnete Notar, welcher die englische Sprache spricht und versteht, stellt hiermit fest, daß gegenwärtige Urkunde in Englisch verfaßt wurde, gefolgt von einer deutschen Version; auf Anfrage der erschienenen Parteien und im Falle von Divergenzen zwischen beiden Versionen, ist die englische Version maßgebend.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat dieser mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: H. Adolfson, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1996, vol. 945, fol. 93, case 9. – Reçu 123.704 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Für gleichlautende Abschrift, der vorgeannten Gesellschaft zwecks Veröffentlichung im Mémorial erteilt.

Luxemburg, den 8. Januar 1997.

R. Neuman.

(01346/226/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**G.U.F., GESELLSCHAFT ZUR UNIVERSITÄREN FORSCHUNG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 51.578.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

(01347/226/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**GLOBE TRADING, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 414, route de Longwy.

*Assemblée générale extraordinaire*

Entre les associés de la société à responsabilité limitée GLOBE TRADING, ayant son siège social à Luxembourg, 414, route de Longwy, est convenu, ce huit janvier mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le présent:

La démission de Monsieur Steve Tevissen, comme gérant, est acceptée à partir du 8 janvier 1997.

Monsieur Donato Maffucci est nommé gérant à sa place à partir du 8 janvier 1997.

La société est engagée par la signature individuelle de Monsieur Donato Maffucci, prénommé.

S. Tevissen D. Maffucci

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 1997, vol. 488, fol. 45, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01353/692/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**GLOBINVEST AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 16, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 15.722.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 47, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GLOBINVEST AG  
FIDUCIAIRE STEICHEN  
Signature

(01354/523/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**GRANMONTANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4480 Belvaux, 59, Chemin Rouge.  
R. C. Luxembourg B 37.787.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 décembre 1996, vol. 305, fol. 16, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
Pour GRANMONTANA, S.à r.l.  
FIDUCIAIRE PLETSCHETTE & MEISCH  
Signature

(01355/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**INTERDRINKS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 414, route de Longwy.

*Assemblée générale extraordinaire*

Entre les associés de la société anonyme INTERDRINKS, ayant son siège social au 414, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, est convenu, ce douze décembre mil neuf cent quatre-vingt-seize, le présent:

La démission de Monsieur Enrico Scaglia, comme administrateur et administrateur-délégué, est acceptée à partir du 12 décembre 1996.

Luxembourg, le 12 décembre 1996. CREST SECURITIES LIMITED E. Scaglia C. Sykes  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 1997, vol. 488, fol. 45, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01368/692/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**HEAT POWER CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 68, rue Marie-Adélaïde.  
R. C. Luxembourg B 39.489.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 49, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

*Pour la société*  
FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS  
Société Civile

(01358/592/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**ICAREUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1458 Luxembourg, 5, rue de l'Eglise.  
R. C. Luxembourg B 47.843.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 janvier 1997, vol. 305, fol. 24, cases 5/1-5/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 1997.

Signature.

(01361/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**GETS MARKETING COMPANY, Société coopérative.**

Registered office: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 33.371.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the thirteenth of December.

Before Us, Maître Joseph Gloden, notary, residing in Grevenmacher.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company GETS MARKETING COMPANY, a société coopérative, having its registered office in L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare, B.P. 1317, R.C. Luxembourg Number B 33.371, incorporated by a deed of the undersigned notary on the twenty-ninth of November 1989, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, N° 156 of May 10th, 1990, modified by several deeds of the undersigned notary, modified for the latest time by a deed of the undersigned notary on the twenty-second of December 1994, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 180 of April 20th, 1995.

The meeting is opened at 11.00 a.m. by Mr Jean-Claude Barat, Directeur des Affaires Juridiques, residing at F-92522 Neuilly-sur-Seine, acting as Chairman.

The Chairman appoints as secretary Maître Marc Loesch, lawyer, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Maître Frédéric Thieltgen, lawyer, residing in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

Proposed Amendment to Article 3 of the Articles of Association.

For that purpose the following resolution will be moved for approval by the Special General Meeting:

*Resolution*

The Special General Meeting resolves to amend Article 3 of the Articles of Association of GETS MARKETING COMPANY S.c. which are modified as follows:

**Art. 3. Objects.**

3.1. The objects of the Company in Luxembourg and abroad are as follows:

a) To contract with SITA (SOCIETE INTERNATIONALE DE TELECOMMUNICATIONS AERONAUTIQUES) or with any such other vendor for the provision of computerized reservation service and distribution systems of airline products and related services and to market said services to Members or of various national marketing companies worldwide for the benefit of the Members.

b) To facilitate (the remaining part of article 3 is unchanged).

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list which, signed by the shareholders or their proxies and by the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, signed ne varietur by the appearing parties, will also remain annexed to the present deed.

III) It results from the deposit receipts of the registered letters that all the shareholders have been duly summoned to this extraordinary general meeting.

It appears from the aforesaid attendance list that out of the eight hundred and seventy (870) shares representing the entire issued share capital of the company, seven hundred and ten (710) shares are present or represented at the extraordinary general meeting. This meeting is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda.

After deliberation, the meeting adopts, each time unanimously, the following resolutions:

*Resolution*

The Extraordinary Meeting resolves to amend Article 3 of the Articles of Association of GETS MARKETING COMPANY S.c., which is modified as follows:

**«Art. 3. Objects.**

3.1. The objects of the Company in Luxembourg and abroad are as follows:

- a) To contract with SITA (SOCIETE INTERNATIONALE DE TELECOMMUNICATIONS AERONAUTIQUES) or with any such other vendor for the provision of computerized reservation service and distribution systems of airline products and related services and to market said services to Members or of various national marketing companies worldwide for the benefit of the Members.
  - b) To facilitate the cooperative use of GETS.
  - c) To assist Members in the creation of GETS National Marketing Companies, and to provide in particular such companies with the technical support necessary to market GETS within their market area;
  - d) To define policy and technical guidance in the development and enhancement of GETS.
  - e) To undertake, on behalf of Members, negotiations for participation of non-Member airlines in GETS.
  - f) To monitor the national and international development and regulation of computerized reservation systems and to represent the views of the membership to appropriate governmental bodies.
  - g) To undertake all the necessary actions to promote awareness of GETS among airlines, travel industry and passenger communities.
  - h) To perform any other functions which the Members may, from time to time, decide.
- The foregoing is to be construed in accordance with the widest interpretation.»

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately seventy-five thousand (75,000.-) Luxembourg Francs.

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed at 12.50 p.m.

The undersigned notary, who knows English, states herewith that, at the request of the above persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same persons and in case of any differences between the English and the French texts, the English text shall prevail.

Before the signature of this deed the chairman of the general meeting explains that Capt. P.O. Porbeni of NIGERIA AIRWAYS LIMITED attends this meeting as an observer and that Capt. P.O. Porbeni expressed the wish not to participate in the vote.

In faith of which, We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing and to the observer Capt. P.O. Porbeni, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons signed together with Us, the notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le treize décembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société coopérative GETS MARKETING COMPANY, ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare, B.P. 1317, inscrite au R.C. Luxembourg sous le numéro B 33.371, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire soussigné, le 29 novembre 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, N° 156 du 10 mai 1990, modifiée suivant différents actes reçus par le notaire instrumentaire, modifiée pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 22 décembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 180 du 20 avril 1995.

La séance est ouverte à onze heures (11.00) sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Barat, Directeur des Affaires Juridiques, demeurant à F-92522 Neuilly-sur-Seine.

Le président désigne comme secrétaire, Maître Marc Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateur, Maître Frédéric Thieltgen, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter que:

l) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Modification de l'article 3 des statuts de la Société.

A cette fin la résolution énoncée ci-après sera soumise pour approbation à l'assemblée générale extraordinaire:

*Résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 3 des statuts de la société GETS MARKETING COMPANY S.c., pour lui donner la teneur suivante:

**«Art. 3. Objet.**

3.1. La Société a pour objet au Luxembourg et à l'étranger:

- a) de contracter avec la SITA (SOCIETE INTERNATIONALE DE TELECOMMUNICATIONS AERONAUTIQUES), ou avec tout autre vendeur, pour la fourniture du service de réservation électronique et de systèmes de distribution de produits des compagnies aériennes et des services qui leur sont associés et de commercialiser ces services auprès des Associés ou des différentes compagnies nationales de marketing dans le monde entier dans l'intérêt des Associés.
- b) de faciliter (le reste de l'article 3 reste inchangé);

II) Il a été établie une liste de présence, renseignant sur les actionnaires présents et représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte pour être soumise avec lui à l'enregistrement en même temps.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés ne varient par les personnes présentes, resteront également annexés au présent acte.

III) Il résulte des récépissés des lettres recommandées que tous les actionnaires ont été régulièrement convoqués à la présente assemblée générale extraordinaire.

Il résulte de la liste de présence que sur les huit cent soixante-dix (870) actions, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sept cent dix (710) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire. L'assemblée est partant régulièrement constituée et peut délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

#### *Résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 3 des statuts de la société GETS MARKETING COMPANY S.c., pour lui donner la teneur suivante:

#### «**Art. 3. Objet.**

3.1. La Société a pour objet au Luxembourg et à l'étranger:

a) de contracter avec la SITA (SOCIETE INTERNATIONALE DE TELECOMMUNICATIONS AERONAUTIQUES) ou avec tout autre vendeur, pour la fourniture du service de réservation électronique et de systèmes de distribution de produits des compagnies aériennes et des services qui leur sont associés et de commercialiser ces services auprès des Associés ou des différentes compagnies nationales de marketing dans le monde entier dans l'intérêt des Associés.

b) de faciliter l'usage de GETS sur une base coopérative;

c) de fournir assistance aux Associés pour la création des compagnies nationales de marketing GETS et notamment leur procurer le support technique nécessaire à la promotion de GETS à l'intérieur de leur marché;

d) de définir les politiques et les méthodes techniques de développement et d'expansion de GETS;

e) d'entreprendre, pour le compte des Associés, la négociation des accords de participation avec les compagnies aériennes non-membres de GETS;

f) d'évaluer l'évolution des réglementations nationales et internationales applicables aux systèmes informatisés de réservation et de représenter les positions des Associés auprès des organes gouvernementaux appropriés;

g) d'entreprendre toutes actions nécessaires pour assurer la promotion de GETS auprès des compagnies aériennes, de l'industrie du voyage et des collectivités;

h) d'entreprendre, à l'initiative des Associés, toutes autres actions:

L'interprétation la plus large doit être donnée à tout ce qui précède.»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de la présente modification des statuts, sont évalués approximativement à soixante-quinze mille (75.000.-) francs luxembourgeois.

Avant la signature de l'acte le président de l'assemblée générale a expliqué que Capt. P.O. Porbeni de NIGERIA AIRWAYS LIMITED assiste à cette assemblée générale en tant que observateur et que Capt. P.O. Porbeni a souhaité ne pas participer au vote.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à douze heures cinquante (12.50).

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de comparants ci-avant, les présents statuts sont rédigés en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants et à l'observateur Capt. P.O. Porbeni, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.C. Barat, M. Loesch, F. Thieltgen, P.O. Porbeni, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 décembre 1996, vol. 499, fol. 50, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): G. Schlink.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 7 janvier 1997.

J. Gloden.

(01348/213/164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

### **GETS MARKETING COMPANY, Société coopérative.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 33.371.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 10 janvier 1997.

J. Gloden

(01349/213/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**IDO GRUNDSTÜCKSVERWALTUNGSGESELLSCHAFT, Aktiengesellschaft.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 15.196.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 45, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(01362/507/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**IMMO CASTEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R. C. Luxembourg B 41.871.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 49, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

L'assemblée générale des actionnaires, qui s'est réunie au siège de la société, a décidé de reporter la perte de 297.007,- LUF sur l'exercice suivant.

*Composition du conseil d'administration*

Annie Feybesse, France;  
Francis Zakostelsky, Luxembourg;  
Jean-Pierre Verdickt, Belgique.

*Commissaire aux comptes pour l'année 1995*

ABAX, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Société Civile

(01363/592/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**IMMOCREATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 27.371.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 90, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Signature.

(01364/619/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**INFO-SERVICE INVESTMENTFONDS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R. C. Luxembourg B 47.054.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 49, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour la société

Signature

(01366/592/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**INNOVATION 2000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3542 Dudelange.  
R. C. Luxembourg B 40.100.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 1997, vol. 488, fol. 32, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(01367/596/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**INTERNATIONAL DEVELOPMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4082 Esch-sur-Alzette, 95, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 40.198.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 décembre 1996, vol. 305, fol. 16, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
Pour *INTERNATIONAL DEVELOPMENTS S.A.*  
FIDUCIAIRE PLETSCHETTE & MEISCH  
Signature

(01369/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**I.R.E.C., INTERNATIONAL REAL ESTATE CORPORATION, Société Anonyme.**

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.  
R. C. Luxembourg B 28.304.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 1996, vol. 487, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

I.R.E.C. S.A.

(01370/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**I.R.E.C., INTERNATIONAL REAL ESTATE CORPORATION, Société Anonyme.**

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.  
R. C. Luxembourg B 28.304.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 25 mars 1996, COOPERS & LYBRAND, Luxembourg, a été nommée commissaire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 1997.

Luxembourg, le 5 décembre 1996.

Pour réquisition  
C. Back  
Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 1996, vol. 487, fol. 41, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01371/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**GLASS PRESENTS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 56.685.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le six décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

Madame Catherine Day-Royemans, employée de banque, demeurant à B-Metzert, agissant en sa qualité de mandataire spéciale du conseil d'administration de la société anonyme GLASS PRESENTS HOLDINGS S.A., avec siège social à Luxembourg, en vertu d'un pouvoir qui lui a été délivré par ledit conseil d'administration dans sa réunion du 6 décembre 1996 dont le procès-verbal restera annexé aux présentes, après avoir été signé ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1. La société anonyme GLASS PRESENTS HOLDINGS S.A. a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 23 octobre 1996, en voie de publication.

2. L'article trois des statuts prévoit un capital autorisé dans les termes suivants:

«Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à quinze millions de pesetas (15.000.000,- ESP), par la création et l'émission d'actions nouvelles, d'une valeur nominale de mille pesetas (1.000,- ESP) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé a et mandaté pour:

- réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;

- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission ci-dessus mentionnée d'actions supplémentaires contre apports en espèces.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans, à partir de la publication du présent acte, et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui, d'ici là, n'auront pas été émises par le conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le conseil d'administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins».

3) En vertu de la prédite autorisation, le conseil d'administration a décidé en sa réunion du 6 décembre 1996 de réaliser une tranche du capital autorisé à concurrence de sept millions de pesetas (7.000.000,- ESP), pour porter le capital social de son montant actuel de huit millions de pesetas (8.000.000,- ESP) à quinze millions de pesetas (15.000.000,- ESP), par l'émission de sept mille (7.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille pesetas (1.000,- ESP) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes, et à attribuer aux actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans la société, et a accepté la souscription et la libération des sept mille (7.000) actions nouvellement émises moyennant versement en espèces, de sorte que la somme de sept millions de pesetas (7.000.000,- ESP) se trouve dès à présent à la disposition de la société anonyme GLASS PRESENTS HOLDINGS S.A., ce dont il a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément sur base d'une attestation bancaire qui lui a été soumise.

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à quinze millions de pesetas (15.000.000,- ESP), représenté par quinze mille (15.000) actions de mille pesetas (1.000,- ESP) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes».

#### Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de sept millions de pesetas (7.000.000,- ESP) est évalué à un million sept cent quatorze mille trois cents francs luxembourgeois (1.714.300,- LUF).

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ quarante mille francs luxembourgeois (40.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Royemans, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 1996, vol. 94S, fol. 98, case 10. – Reçu 17.137 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 8 janvier 1997.

G. Lecuit.

(01350/220/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

#### **GLASS PRESENTS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 56.685.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 8 janvier 1997.

G. Lecuit.

(01351/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

#### **LUCCHINI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 28.171.

Le bilan consolidé au 31 décembre 1995 de LUCCHINI S.p.A., enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 1997, vol. 488, fol. 44, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997 sur le dossier de LUCCHINI INTERNATIONAL S.A. en vertu de l'article 314 (1) de la loi du 10 août 1915 et tel que modifié par la suite.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(01396/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.



**I.C. INTERCONSULT AG, Aktiengesellschaft.**  
Gesellschaftssitz: L-6130 Junglinster, 12A, rue de Luxembourg.  
H. R. Luxemburg B 51.827.

Im Jahre eintausendneunhundertsechundneunzig, am siebten November.  
Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit Amtswohnsitz in Junglinster.

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft I.C. INTERCONSULT AG, mit Sitz zu L-1616 Luxemburg, 24-26, place de la Gare (H. R. Luxemburg B 51.827).

Die Gesellschaft wurde gegründet durch Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 5. Juli 1995, veröffentlicht im Mémorial C, Nr. 513 vom 6. Oktober 1995.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Dieter Dries, Geschäftsführer, wohnhaft in Junglinster.

Der Vorsitzende beruft zum Schriftführer, Herrn Paul Nelke, Diplomingenieur, wohnhaft zu Luxemburg.

Die Versammlung bestellt als Stimmzähler, Frau Marie-Marguerite Filet, Krankenpflegerin, wohnhaft zu Junglinster.

Der Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsmitgliedern fest:

I.- Gegenwärtigem Protokoll liegt ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter bei; welche Liste von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie den Mitgliedern der Versammlung und dem amtierenden Notar unterzeichnet ist.

II.- Die von den Gesellschaften ausgestellten Vollmachten werden, nachdem sie von den Mitgliedern der Versammlung ne varietur unterschrieben wurden, zusammen mit der Anwesenheitsliste, diesem Protokoll beigegeben, um mit demselben einregistriert zu werden.

III.- Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten sind, waren Einberufungsschreiben hinfällig; somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

IV.- Die Tagesordnung der Generalversammlung begreift folgende Punkte:

*Tagesordnung:*

1.- Verlegung des Gesellschaftssitzes von Luxemburg nach L-6130 Junglinster, 12A, rue de Luxembourg;

2.- Umänderung des zweiten Absatzes von Artikel 1 der Satzung.

Alsdann wurden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst, den Gesellschaftssitz von Luxemburg nach L-6130 Junglinster, 12A, rue de Luxembourg, zu verlegen.

*Zweiter Beschluss*

Infolge des hiervor getätigten Beschlusses wird der zweite Absatz von Artikel 1 der Satzung abgeändert und erhält demgemäss folgenden Wortlaut:

«**Art. 1. Zweiter Absatz.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Junglinster.»

*Dritter Beschluss*

Die Generalversammlung stellt die Übertragung der fünfundsechzig ihm gehörenden Aktien von Herrn Paul Nelke an Frau Marie-Marguerite Filet fest.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für abgeschlossen.

Die Kosten und Gebühren dieser Urkunde, welche auf insgesamt fünfundzwanzigtausend Franken veranschlagt sind, sind zu Lasten der Gesellschaft.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Mitglieder der Versammlung, dem amtierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtiges Protokoll mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: D. Dries, P. Nelke, M.-M. Filet, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 12 novembre 1996, vol. 499, fol. 25, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial.

Junglinster, den 6. Januar 1997.

J. Seckler.

(01359/231/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**I.C. INTERCONSULT AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-6130 Junglinster, 12A, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 51.827.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 janvier 1997.

J. Seckler.

(01360/231/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**I.R.E.F., INTERNATIONAL REAL ESTATE FUND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt décembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INTERNATIONAL REAL ESTATE FUND S.A., en abrégé I.R.E.F., avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 juin 1994, publié au Mémorial C, numéro 412 du 21 octobre 1994.

L'assemblée est présidée par Monsieur Tom Stockreiser, employé privé, demeurant à Mertert.

Le Président désigne comme secrétaire, Madame Marie Bettel, employée privée, demeurant à Bascharage.

L'assemblée désigne comme scrutateur, Monsieur Léon Rentmeister, employé privé, demeurant à Dahl.

Le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter que:

1.- Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

2.- Il appert de cette liste de présence que les deux mille (2.000) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

3.- L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

a) Augmentation du capital social à concurrence de trois millions cinq cent mille francs luxembourgeois (3.500.000,- LUF), pour le porter de son montant actuel de deux millions de francs luxembourgeois (2.000.000,- LUF) à cinq millions cinq cent mille francs luxembourgeois (5.500.000,- LUF), par l'émission de trois mille cinq cents (3.500) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

b) Modification subséquente de l'article 3, paragraphe 1<sup>er</sup> des statuts de la société.

c) Souscription de trois mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (3.499) actions nouvelles par la société MIAMI HOLDING S.A., avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe et d'une (1) action nouvelle par la société ALPHA MANAGEMENT SERVICES S.A., avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, et libération de toutes les actions nouvelles par un paiement en numéraire.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital à concurrence de trois millions cinq cent mille francs luxembourgeois (3.500.000,- LUF), pour le porter de son montant actuel de deux millions de francs luxembourgeois (2.000.000,- LUF) à cinq millions cinq cent mille francs luxembourgeois (5.500.000,- LUF), par l'émission de trois mille cinq cents (3.500) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

*Souscription - Libération*

a) La société MIAMI HOLDING S.A., avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, ici représentée par Monsieur Tom Stockreiser, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 17 décembre 1996, déclare souscrire trois mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (3.499) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune et les libérer entièrement par un paiement en numéraire de trois millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille francs luxembourgeois (3.499.000,- LUF).

b) La société ALPHA MANAGEMENT SERVICES S.A., avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, ici représentée par Monsieur Léon Rentmeister, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 17 décembre 1996, déclare souscrire une (1) action nouvelle d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) et la libérer entièrement par un paiement en numéraire de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF).

Preuve de ces paiements a été donnée au notaire instrumentant, de sorte que le montant de trois millions cinq cent mille francs luxembourgeois (3.500.000,- LUF) se trouve dès maintenant à la disposition de la société.

Les deux prédites procurations, après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

*Deuxième résolution*

A la suite de l'augmentation de capital, l'assemblée décide de modifier l'article 3, paragraphe 1<sup>er</sup> des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à cinq millions cinq cent mille francs luxembourgeois (5.500.000,- LUF), représenté par cinq mille cinq cents (5.500) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance fut ensuite levée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de la présente augmentation de capital, s'élèvent approximativement à soixante-quinze mille francs luxembourgeois (75.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Bascharage, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: T. Stockreiser, L. Rentmeister, M. Bettel, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 30 décembre 1996, vol. 408, fol. 86, case 2. – Reçu 35.000 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Medinger.

Pour expédition conforme, sur papier libre, délivrée à la société à sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 8 janvier 1997.

A. Weber.

(01372/236/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**I.R.E.F., INTERNATIONAL REAL ESTATE FUND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(01373/236/6) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**INTERPRINT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 30.759.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le six décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INTERPRINT S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 13 juin 1989, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 312 du 2 novembre 1989.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Emmanuel Mathis, consultant, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire, Mademoiselle Monique Putz, employée privée, demeurant à Bettel.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant à B-Chantemelle.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Réduction de la valeur nominale des actions pour la porter de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) à mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) et décision d'échanger les cent vingt-cinq (125) actions anciennes de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) chacune contre mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

2. Modification afférente de l'article 5 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de réduire la valeur nominale des actions pour la porter de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) à mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) et décide d'échanger les cent vingt-cinq (125) actions anciennes de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) chacune contre mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

*Deuxième résolution*

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Mathis, M. Putz, A. Braquet, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 1996, vol. 94S, fol. 98, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff.* (signé): D. Hartmann.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 8 janvier 1997.

G. Lecuit.

(01374/220/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**INTERPRINT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 30.759.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 8 janvier 1997.

G. Lecuit.

(01375/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**INTRALUX LOCATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen.

R. C. Luxembourg B 16.785.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 1997, vol. 488, fol. 32, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(01376/596/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS EUROPEENS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 22.437.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 47, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 1997.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(01377/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**JIREC, JONATHAN INTERNATIONAL REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 43.918.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 47, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 1997.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(01378/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**KANDEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 13, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 20.538.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 décembre 1996, vol. 305, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour KANDEL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE PLETSCHEFFE & MEISCH

Signature

(01379/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**KINABALU INVESTMENTS S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 20.754.

**DISSOLUTION**

1. Il résulte des délibérations d'une assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 3 décembre 1996, que Monsieur André Wilwert, liquidateur, a fait rapport sur la gestion et l'emploi des valeurs sociales et que la société civile KPMG Experts Compables, avec siège à Luxembourg, a été nommée commissaire vérificateur aux termes de l'article 151 de la loi sur les sociétés commerciales.

2. Il résulte des délibérations d'une assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 5 décembre 1996, que le rapport du commissaire vérificateur invitant à l'adoption des comptes de liquidation au 31 octobre 1996, a été approuvé, que le liquidateur a reçu décharge pleine et entière, que la clôture de la liquidation a été prononcée, que la cessation définitive de la société a été constatée et que le dépôt des livres sociaux pendant une durée de cinq ans à l'ancien siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, a été ordonné.

Luxembourg, le 18 décembre 1996.

Pour avis sincère et conforme  
Pour KINABALU INVESTMENTS S.A.  
(en liquidation)  
A. Wilwert  
Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 1996, vol. 488, fol. 3, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01380/528/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**KIRUNA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding KIRUNA HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen, en voie d'inscription au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, constituée suivant acte reçu le 12 décembre 1996, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire, Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Patrick Van Hees, employé privé, demeurant à Messancy (Belgique).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Changement de la devise du bilan pour la transformer de LUF en ITL (LUF 1.250.000,- = ITL 62.000.000,-, divisé en 12.400 actions de ITL 5.000,- chacune).

2. Augmentation de capital pour le porter de son montant actuel de ITL 62.000.000,- à ITL 1.200.000.000, par la création et l'émission de 227.600 actions nouvelles jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

3. Souscription et libération intégrale des nouvelles actions.

4. Modification afférente de l'article 5 des statuts.

5. Possibilité d'émettre des emprunts obligataires convertibles ou non.

B) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la monnaie d'expression du capital social qui sera dorénavant exprimé en ITL (lires italiennes) et de transformer par conséquent le capital social actuellement fixé à LUF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) à ITL 62.000.000,- (soixante-deux millions de liras italiennes).

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de remplacer les 1.250 (mille deux cent cinquante) actions existantes d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) par 12.400 (douze mille quatre cents) actions d'une valeur nominale de ITL 5.000,- (cinq mille lires italiennes) chacune.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de ITL 1.138.000.000,- (un milliard cent trente-huit millions de lires italiennes), pour le porter de son montant actuel après transformation de ITL 62.000.000,- (soixante-deux millions de lires italiennes) à ITL 1.200.000.000,- (un milliard deux cents millions de lires italiennes), par la création et l'émission de 227.600 (deux cent vingt-sept mille six cents) actions nouvelles de ITL 5.000,- (cinq mille lires italiennes) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'admettre à la souscription des 227.600 (deux cent vingt-sept mille six cents) actions nouvelles:

1. Monsieur Sergio Valsecchi, demeurant à I-24100 Bergamo, Via IV Novembre 2 (Italie), à concurrence de 36.151 (trente-six mille cent cinquante et une) actions;
2. Madame Elena Lena, demeurant à I-24100 Bergamo, Via IV Novembre 2 (Italie), à concurrence de 40.563 (quarante mille cinq cent soixante-trois) actions;
3. Monsieur Simone Santoro, demeurant à I-20095 Cusano Milanino, Via Camelia 11 (Italie), à concurrence de 46.230 (quarante-six mille deux cent trente) actions;
4. Madame Rosa Vavallo, demeurant à I-20095 Cusano Milanino, Via Camelia 11 (Italie), à concurrence de 42.884 (quarante-deux mille huit cent quatre-vingt-quatre) actions;
5. Monsieur Urbano Faina, demeurant à I-20151 Milano, Via C. Osma 2 (Italie), à concurrence de 7.160 (sept mille cent soixante) actions;
6. Madame Erminia Franca Marotti, demeurant à I-20151 Milano, Via C. Osma 2 (Italie), à concurrence de 32.128 (trente-deux mille cent vingt-huit) actions;
7. Madame Carla Locatelli, demeurant à I-24100 Bergamo, Via IV Novembre 2 (Italie), à concurrence de 14.062 (quatorze mille soixante-deux) actions;
8. Monsieur Giuseppe Poggio, demeurant à I-20077 Melegnano/MI, Via Montegrappa 45 (Italie), à concurrence de 4.218 (quatre mille deux cent dix-huit) actions;
9. Madame Edda Griffini, demeurant à I-20077 Melegnano/MI, Via Montegrappa 45 (Italie), à concurrence de 4.204 (quatre mille deux cent quatre) actions.

*Souscription - Libération*

Ensuite toutes les personnes ci-avant qualifiées, ici représentées par Madame Romaine Scheifer-Gillen, préqualifiée, en vertu de neuf procurations lui délivrées;

ont, par leur représentante susnommée, déclaré souscrire les 227.600 (deux cent vingt-sept mille six cents) actions nouvelles, chacune le nombre pour lequel elle a été admise, et les libérer intégralement moyennant versement en numéraire à un compte bancaire au nom de la société anonyme holding KIRUNA HOLDING S.A., prédésignée, de sorte que la somme de ITL 1.138.000.000,- (un milliard cent trente-huit millions de lires italiennes) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par une attestation bancaire.

*Cinquième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à ITL 1.200.000.000,- (un milliard deux cents millions de lires italiennes), représenté par 240.000 (deux cent quarante mille) actions de ITL 5.000,- (cinq mille lires italiennes) chacune.»

*Sixième résolution*

L'assemblée décide d'ajouter un nouveau alinéa deux à l'article sept des statuts ayant la teneur suivante:

«Le conseil d'administration peut prêter ou emprunter à court ou à long terme, même au moyen d'émissions d'obligations avec ou sans garantie; ces obligations pourront, sur autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, être converties en actions.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois cent vingt mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: R. Scheifer-Gillen, P. Van Hees, A. Thill, C. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1996, vol. 95S, fol. 29, case 9. – Reçu 238.980 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 1997.

C. Hellinckx.

(01381/215/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**KIRUNA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 1997.

Pour le notaire  
Signature

(01382/215/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**L. MASTRANGELO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5892 Alzingen.

R. C. Luxembourg B 25.016.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 1997, vol. 488, fol. 32, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(01383/596/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**LA GENERALE IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4042 Esch-sur-Alzette, 62, rue du Brill.

R. C. Luxembourg B 14.349.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 décembre 1996, vol. 305, fol. 16, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
Pour LA GENERALE IMMOBILIERE, S.à r.l.  
FIDUCIAIRE PLETSCHETTE & MEISCH

Signature

(01384/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**LA MIRABELLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1413 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 38.745.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 1997, vol. 488, fol. 32, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(01385/596/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**LASER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5612 Mondorf, 56, avenue François Clement.

R. C. Luxembourg B 31.287.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 1997, vol. 488, fol. 49, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Signature.

(01386/725/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**LE BON GITAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3240 Bettembourg, 8, rue Michel Hoch.

R. C. Luxembourg B 21.140.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 1997, vol. 488, fol. 49, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Signature.

(01387/725/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**LEHT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3442 Dudelange, 65, rue des Champs.  
R. C. Luxembourg B 36.771.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 1997, vol. 488, fol. 49, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Signature.

(01388/725/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**LES PETITS LUTINS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1457 Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 90, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Signature.

(01390/619/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**L'INDUSTRIE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 30, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 10.275.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 décembre 1996, vol. 305, fol. 15, cases 12/1 + 12/3 + 12/4 + 12/5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour L'INDUSTRIE S.A.

FIDUCIAIRE PLETSCHETTE & MEISCH

Signature

(01391/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**LUMBER HOLDINGS, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding LUMBER HOLDINGS, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 novembre 1985, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, numéro 386 du 30 décembre 1985.

La séance est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Emile Dax, clerc de notaire, demeurant à Garnich.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Robert Klopp, employé privé, demeurant à Leudelage.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutatrice, Madame Karin Wagner-Rollinger, employée privée, demeurant à Mondrange.

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, que les sept mille cinq cents (7.500) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs chacune, représentant l'intégralité du capital social de sept millions cinq cent mille francs (7.500.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps à la formalité de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1) Modification de la date de clôture de l'année sociale. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année, à l'exception de cet exercice qui a commencé le premier mai et se terminera le 31 décembre 1996.

2) Modification afférente à l'article 10 des statuts.

3) Modification de la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le quatrième mercredi du mois de juin à 15.00 heures et ceci pour la première fois en 1997.

4) Modification afférente à l'article 12 des statuts.

Ensuite, l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:



*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier l'exercice social de la société pour le faire commencer le premier janvier et terminer le 31 décembre de chaque année. L'exercice en cours qui a commencé le premier mai 1996 se terminera le 31 décembre 1996.

L'article dix des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année».

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle de la société de sorte que l'article douze des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 12.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation, le quatrième mercredi du mois de juin à 15.00 heures et ceci pour la première fois en 1997».

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Dax, R. Klopp, K. Rollinger et F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 décembre 1996, vol. 830, fol. 20, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 8 janvier 1997.

F. Kessler.

(01397/219/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**LUMBER HOLDINGS, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 8 janvier 1997.

F. Kessler.

(01398/219/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**LUX BATISSEUR IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3313 Bergem, 95, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 47.955.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 décembre 1996, vol. 305, fol. 16, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour LUX BATISSEUR IMMOBILIERE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE PLETSCHETTE & MEISCH

Signature

(01399/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**MAISON DE L'EAU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3898 Foetz, 11, rue du Brill.

Monsieur Ricci Nicolas renonce à son poste d'administrateur de la société MAISON DE L'EAU S.A. et ce à partir du 25 octobre 1996.

N. Ricci

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 1997, vol. 488, fol. 41, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01402/999/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**MAISON DE L'EAU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3898 Foetz, 11, rue du Brill.

Monsieur Mousel Jeannot renonce à son poste d'administrateur de la société MAISON DE L'EAU S.A. et ce à partir du 25 octobre 1996.

J. Mousel

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 1997, vol. 488, fol. 41, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01403/999/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**LODI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 21.196.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 47, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 1997.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(01394/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**LODI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 21.196.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> août 1996 à Luxembourg*

L'assemblée renouvelle, pour une durée de six ans, le mandat des administrateurs et du commissaire sortants. Il se terminera à l'issue de l'assemblée générale à tenir en l'an 2002.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 47, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01395/643/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**LOCASERV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 47.939.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le douze novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LOCASERV S.A., avec siège social à 2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, (R. C. Luxembourg B 47.939),

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 20 mai 1994, publié au Mémorial C, numéro 403 du 18 octobre 1994, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 10 octobre 1994, publié au Mémorial C, numéro 84 du 1<sup>er</sup> mars 1995.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gérard Matheis, MBA, demeurant à Olm.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Dennis Bosje, comptable, demeurant à Luxembourg,

et désigne comme secrétaire, Mademoiselle Elisabetta Trivisani, comptable, demeurant à L-1510 Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Augmentation du capital social à concurrence de deux millions de francs (2.000.000,- Frs), pour le porter de son montant actuel de quatre millions de francs (4.000.000,- Frs) à six millions de francs (6.000.000,- Frs), par l'émission et la création de deux cents (200) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix mille francs (10.000,- Frs) chacune, à souscrire en numéraire.

2) Renonciation des actionnaires actuels à leur droit de souscription préférentiel.

3) Souscription et libération en numéraire des deux cents (200) actions nouvellement créées.

4) Modification afférente de l'article 3 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Qu'il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est représentée.

III.- Qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux millions de francs (2.000.000,- Frs), pour le porter de son montant actuel de quatre millions de francs (4.000.000,- Frs) à six millions de francs (6.000.000,- Frs), par l'émission et la création de deux cents (200) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix mille francs (10.000,- Frs) chacune, à souscrire en numéraire.

Pour autant que de besoin, les actionnaires actuels déclarent expressément renoncer à leur droit de souscription préférentiel.

*Souscription et libération*

Les deux cents (200) actions nouvellement émises sont souscrites de l'accord de tous les actionnaires:

- par la société à responsabilité limitée MOM PARTICIPATIONS, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, ici représentée par Monsieur Gérard Matheis, MBA, demeurant à Olm, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Luxembourg, en date du 11 novembre 1996, pour cent (100) actions,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

- par la société à responsabilité limitée ODELIA RESOURCES LTD, ayant son siège social à Tortola, Iles Vierges Britanniques, ici représentée par son directeur, Monsieur Gérard Matheis, préqualifié, pour cent (100) actions.

Le montant de deux millions de francs (2.000.000,- Frs) a été apporté en numéraire de sorte que le prédit montant se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

*Deuxième résolution*

A la suite de la décision qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 3 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à six millions de francs (6.000.000,- Frs), divisé en six cents (600) actions de dix mille francs (10.000,- Frs) chacune».

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes, s'élève approximativement à soixante mille francs.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Matheis, D. Bosje, E. Trivisani, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 14 novembre 1996, vol. 499, fol. 27, case 4. – Reçu 20.000 francs.

*Le Receveur (signé):* G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 janvier 1997.

J. Seckler.

(01392/231/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**LOCASERV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 47.939.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 janvier 1997.

J. Seckler.

(01392/231/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**LUX-Cheminee, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6888 Mertert, Port de Mertert.  
R. C. Luxembourg B 50.237.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 1997, vol. 488, fol. 49, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Signatures.

(01400/725/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**MILLICOM INTERNATIONAL OPERATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 35.612.

Les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 1994 et 31 décembre 1995 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, vol. 488, fol. 29, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

A la suite de l'assemblée générale annuelle tenue le 31 décembre 1996, le conseil d'administration de la société se compose comme suit: M. Jay W. Metcalfe, M. Marc Beuls, M. Ulrik.

*Pour MILLICOM INTERNATIONAL  
OPERATIONS S.A.*

Signature

(01411/567/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**LUX-PRIMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 66, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 43.362.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 1997, vol. 488, fol. 49, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Signature.

(01401/725/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**MBI COMPUTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 66, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 50.683.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 1997, vol. 488, fol. 49, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Signatures.

(01404/725/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**MELODY SURFER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5811 Fentange, 50, rue de Bettembourg.  
R. C. Luxembourg B 50.636.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 1997, vol. 488, fol. 49, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Signature.

(01407/725/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**MERLIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 53.958.

**DISSOLUTION**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le seize décembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding MERLIN HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, 23, rue Beaumont, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro B 53.958, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 8 février 1996, publié au Recueil Spécial du Mémorial C, numéro 233 du 9 mai 1996.

La séance est ouverte à 11.15 heures sous la présidence de Madame Maria Dennewald, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.

Madame le Président désigne comme secrétaire Monsieur Claude Geiben, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Madame Yasmine Birgen-Ollinger, employée privée, demeurant à Mondercange.

Le bureau ayant été ainsi constitué,

Madame le Président, expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I) Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

1. Résolution de dissoudre la société et de la mettre en liquidation.

2. Nomination d'un liquidateur.

3. Pouvoirs du liquidateur.

4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

II) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III) Qu'il résulte de ladite liste de présence que les mille deux cent cinquante (1.250) actions représentatives de l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V) Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, Madame le Président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide la dissolution et la mise en liquidation de la société.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de fixer le nombre des liquidateurs à un et de nommer Monsieur Jean-Pierre Baggi, administrateur de sociétés, demeurant à Agno, Suisse, comme liquidateur de la société.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de conférer au liquidateur les pouvoirs et mandats les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise modifiée sur les sociétés commerciales.

Le liquidateur est autorisé et mandaté d'accomplir tous les actes prévus par l'article 145 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale des actionnaires dans le cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut se référer aux écritures de la société.

Le liquidateur peut sous sa propre responsabilité pour des opérations spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Le liquidateur a droit à une indemnisation qui sera fixée par l'assemblée des actionnaires.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide d'accorder pleine et entière décharge aux administrateurs et commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11.30 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Dennewald, Geiben, Birgen-Ollinger, Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1996, vol. 95S, fol. 30, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 1997.

P. Frieders.

(01408/212/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**RIGOLETTO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 41.497.

DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, volume 95S, folio 22, case 9, que la société anonyme RIGOLETTO S.A., ayant son siège social à L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 41.497, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant en ses mains, la totalité des actions de la société anonyme RIGOLETTO S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 1997.

C. Hellinckx.

(01439/215/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**MIAMI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 1, rue Goethe.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt décembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MIAMI HOLDING S.A., avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 juin 1994, publié au Mémorial C, numéro 412 du 21 octobre 1994.

L'assemblée est présidée par Monsieur Tom Stockreiser, employé privé, demeurant à Mertert.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Marie Bettel, employée privée, demeurant à Bascharage.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Léon Rentmeister, employé privé, demeurant à Dahl.

Le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter que:

1.- Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

2.- Il appert de cette liste de présence que les mille deux cents (1.200) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

3.- L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

a) Augmentation du capital social à concurrence de dix-huit millions cinq cent mille francs luxembourgeois (18.500.000,- LUF), pour le porter de son montant actuel de douze millions de francs luxembourgeois (12.000.000,- LUF) à trente millions cinq cent mille francs luxembourgeois (30.500.000,- LUF), par l'émission de mille huit cent cinquante (1.850) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) chacune.

b) Modification subséquente de l'article 3, paragraphe 1 des statuts de la société.

c) Souscription de mille huit cent quarante-neuf (1.849) actions nouvelles par la société ALPHA MANAGEMENT SERVICES S.A., avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe et d'une (1) action nouvelle par Monsieur Marc Schintgen, ingénieur commercial Solvay, demeurant à L-5876 Hesperange, 2, rue Rézefelder, et libération de toutes les actions nouvelles par un paiement en numéraire.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital à concurrence de dix-huit millions cinq cent mille francs luxembourgeois (18.500.000,- LUF), pour le porter de son montant actuel de douze millions de francs luxembourgeois (12.000.000,- LUF) à trente millions cinq cent mille francs luxembourgeois (30.500.000,- LUF), par l'émission de mille huit cent cinquante (1.850) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) chacune.

*Souscription - Libération*

a) La société ALPHA MANAGEMENT SERVICES S.A., avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, ici représentée par Monsieur Léon Rentmeister, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg en date du 17 décembre 1996, déclare souscrire mille huit cent quarante-neuf (1.849) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) chacune et les libérer entièrement par un paiement en numéraire de dix-huit millions quatre cent quatre-vingt-dix mille francs luxembourgeois (18.490.000,- LUF).

b) Monsieur Marc Schintgen, ingénieur commercial, demeurant à L-5876 Hesperange, 2, rue Rézefelder, ici représenté par Monsieur Tom Stockreiser, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 17 décembre 1996, déclare souscrire une (1) action nouvelle d'une valeur nominale de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) et la libérer entièrement par un paiement en numéraire de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF).

Preuve de ces paiements a été donnée au notaire instrumentant, de sorte que le montant de dix-huit millions cinq cent mille francs luxembourgeois (18.500.000,- LUF), se trouve dès maintenant à la disposition de la société.

Les deux prédites procurations, après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

*Deuxième résolution*

A la suite de l'augmentation de capital, l'assemblée décide de modifier l'article 3.-, paragraphe 1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Le capital social souscrit est fixé à trente millions cinq cent mille francs luxembourgeois (30.500.000,- LUF), représenté par trois mille cinquante (3.050) actions d'une valeur nominale de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) chacune.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance fut ensuite levée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de la présente augmentation de capital, s'élèvent approximativement à deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (250.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: T. Stockreiser, L. Rentmeister, M. Bettel, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 30 décembre 1996, vol. 408, fol. 86, case 3. – Reçu 185.000 francs.

*Le Receveur (signé): J. Medinger.*

Pour expédition conforme, sur papier libre, délivrée à la société à sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 8 janvier 1997.

A. Weber.

(01409/236/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**MIAMI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 1, rue Goethe.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(01410/236/6) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**MOARTPLAZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4602 Differdange.  
R. C. Luxembourg B 42.172.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 90, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Signatures.

(01412/619/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**NAFTOFINA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 18.622.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 juin 1996*

*Résolution*

1) Le Conseil d'Administration décide de confirmer à Monsieur Georges Matta, Secrétaire Général, les pouvoirs suivants qu'il exercera avec signature individuelle:

- Préparer les réunions du Conseil d'Administration et les Assemblées Générales;

- Représenter la société à toutes les Assemblées Générales et Extraordinaires des sociétés dans lesquelles NAFTOFINA HOLDING S.A. détient des actions ou des parts et, à cet effet, se faire notifier toute convocation aux Assemblées Générales, prendre connaissance de tout compte, demander la convocation de toute Assemblée Générale, la convoquer, y assister, débattre, voter comme il l'entendra et généralement faire tout ce qu'il jugera utile pour suivre la vie des sociétés du groupe et les participations.

2) Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, de confirmer les pouvoirs d'engager la société aux personnes suivantes:

- Mademoiselle Basma El-Zein, sous signature individuelle;

- Monsieur Riad Zein, sous signature conjointe avec Monsieur Georges Matta;

- Monsieur Imad Zein, sous signature conjointe avec Monsieur Georges Matta;

Les personnes précitées, agissant comme prévu ci-dessus, auront les mêmes pouvoirs que ceux donnés au Président du Conseil d'Administration.

Pour extrait conforme

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 1997, vol. 488, fol. 49, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01413/046/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**NEDIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7513 Mersch.  
R. C. Luxembourg B 29.300.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 1997, vol. 488, fol. 32, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signatures

(01415/596/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**SOCIETE IMMOBILIERE 1992 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3397 Roeser, 43, rue d'Alzingen.  
R. C. Luxembourg B 29.752.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 décembre 1996, vol. 305, fol. 15, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour SOCIETE IMMOBILIERE 1992 S.A.

FIDUCIAIRE PLETSCHETTE & MEISCH

Signature

(01457/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**NARISSA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 175, route de Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 janvier 1997, vol. 305, fol. 24, case 4/1-4/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 1997.

Signatures.

(01414/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**NEW LIFE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4081 Esch-sur-Alzette, 13, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 17.790.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 janvier 1997, vol. 305, fol. 24, case 3/1-3/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 1997.

Signatures.

(01416/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**NEW WAY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Strassen, 3, rue Belair.

R. C. Luxembourg B 25.203.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 49, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER &amp; BONTEMPS S.C.

(01417/592/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**RESICO S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Registered office: L-2343 Luxembourg, 17, rue des Pommiers.

R. C. Luxembourg B 20.567.

*Extract of the minutes of the Annual Ordinary Shareholders' Meeting  
held on 9 December 1996 at 16.00 p.m.*

After due deliberation, the Annual Ordinary Shareholders' Meeting, passed the following resolutions by unanimous vote:

*First resolution*

Resolved that the Business Report presented by the Board of Directors and the Statutory Auditors' Report on the Annual Accounts as at 31 December 1993, 1994 and 1995 are acknowledged and recognised.

*Second resolution*

Resolved that the Annual Accounts as at 31 December 1993, 1994 and 1995 be approved in the presented versions.

*Third resolution*

Resolved that all acts and transactions the Directors have entered into for and on behalf of the Company since 1 January 1993 be approved and ratified and in separate resolutions that for the business years 1993, 1994 and 1995 the Directors and Statutory Auditors be discharged.

*Fourth resolution*

Resolved that the results of the business years 1993, 1994 and 1995 be carried forward.

*Fifth resolution*

Resolved that BDO BINDER (LUXEMBOURG), S.à r.l. be reappointed as statutory auditor of the company for the business years 1994 and 1995 and that all Directors and the Statutory Auditors be reappointed their mandates ending on the Annual Ordinary Meeting for the business year 1996.

*Sixth resolution*

Resolved that the Company's registered office be transferred to 17, rue des Pommiers, L-2343 Luxembourg.

For the correctness of the extract

G. P. Rockel

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 1997, vol. 488, fol. 40, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01437/577/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---



**RESTAURANT BREDEWEE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1917 Luxembourg, 9, rue Large.  
R. C. Luxembourg B 23.803.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 janvier 1997, vol. 305, fol. 24, case 10/1-2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 1997.

Signature.

(01438/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**NICOMAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 50, route d'Esch.  
R.C. Luxembourg B 57.094.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the sixteenth of December.

Before Us, Henri Beck, notary, residing in Echternach.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the corporation NICOMAR INTERNATIONAL S.A., having its registered office in Luxembourg, 50, route d'Esch, incorporated by deed of the undersigned notary, on November 27th, 1996, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is presided over by Mr Guy Arendt, attorney at law, residing in Luxembourg, who appoints as secretary, Mrs Chantal Keereman, lawyer, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer, Mr Jean Steffen, attorney at law, residing in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I.- The shareholders present and represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document, to be filed with the registration authorities.

II.- It appears from the attendance list that all the shares, representing the entire subscribed capital, are present or represented at the meeting. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate on the agenda, of which the shareholders have been informed before the meeting.

III.- The agenda of the meeting is the following one:

*Agenda:*

1.- Increase of the corporate capital by an amount of thirteen million five hundred thirty thousand Luxembourg Francs (13,530,000.- LUF), so as to raise it from its present amount of one million two hundred fifty thousand Luxembourg Francs (1,250,000.- LUF), to fourteen million seven hundred eighty thousand Luxembourg Francs (14,780,000.- LUF) by the issue of five thousand four hundred and twelve (5,412) new shares having a par value of two thousand five hundred Luxembourg Francs (2,500.- LUF).

2.- Subscription by INTERFIDES S.A. of two thousand seven hundred and six (2,706) shares at the price of two thousand five hundred Luxembourg Francs (2,500.- LUF) and payment in cash of an amount of six million seven hundred sixty-five thousand Luxembourg Francs (6,765,000.- LUF) and subscription by INTERNATIONAL BUSINESS PARTICIPATIONS S.A. of two thousand seven hundred and six (2,706) shares at the price of two thousand five hundred Luxembourg Francs (2,500.- LUF) and payment in cash of an amount of six million seven hundred sixty-five thousand Luxembourg Francs (6,765,000.- LUF).

3.- Amendment of Article 5, first paragraph of the articles of incorporation so as to reflect the proposed subscribed capital increase.

IV.- After deliberation, the following resolutions were unanimously taken:

*First resolution*

The meeting decides to increase the corporate capital by an amount of thirteen million five hundred thirty thousand Luxembourg Francs (13,530,000.- LUF), so as to raise it from its present amount of one million two hundred fifty thousand Luxembourg Francs (1,250,000.- LUF) to fourteen million seven hundred eighty thousand Luxembourg Francs (14,780,000.- LUF) by the issue of five thousand four hundred and twelve (5,412) new shares having a par value of two thousand five hundred Luxembourg Francs (2,500.- LUF), which shall have the same rights as the existing shares.

*Second resolution*

The general meeting decides to admit as follows the subscription of the five thousand four hundred and twelve (5,412) new shares:

*Subscription – Payment*

I. The company INTERFIDES S.A., with registered office in Panama, Republic of Panama, represented by Mr Guy Arendt, attorney at law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on December 12, 1996, which proxy, after being signed *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be registered with it,

declares to subscribe to two thousand seven hundred and six (2,706) new shares with a par value of two thousand five hundred Luxembourg Francs (2,500.- LUF) and to pay it up by the payment in cash of the amount of six million seven hundred sixty-five thousand Luxembourg Francs (6,765,000.- LUF).

2. The company INTERNATIONAL BUSINESS PARTICIPATIONS S.A., with registered office in Panama, Republic of Panama,

represented by Mr Guy Arendt, prenamed,  
by virtue of a proxy given on December 12, 1996,

which proxy, after being signed *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be registered with it,

declares to subscribe to two thousand seven hundred and six (2,706) new shares with a par value of two thousand five hundred Luxembourg Francs (2,500.- LUF) and to pay it up by the payment in cash of the amount of six million seven hundred sixty-five thousand Luxembourg Francs (6,765,000.- LUF).

Proof of such payments has been given to the undersigned notary, who expressly states it, so that the amount of thirteen million five hundred thirty-thousand Luxembourg Francs (13,530,000.- LUF), is as now available to the corporation.

#### *Third resolution*

The general meeting decides to amend article 5, first paragraph of the articles of incorporation to read as follows:

«**Art. 5. First paragraph.** The corporate capital is set at fourteen million seven hundred and eighty thousand Luxembourg Francs (14,780,000.- LUF), divided in five thousand nine hundred and twelve (5,912) shares having a par value of two thousand five hundred Luxembourg Francs (2,500.- LUF) each.»

#### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the presently stated increase of capital is estimated at about one hundred and ninety Luxembourg francs (190,000.- LUF).

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by names, Christian names, civil status and residences the said persons signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction français du texte qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le seize décembre.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire, de résidence à Echternach.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NICOMAR INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 50, route d'Esch, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 novembre 1996, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est présidée par Monsieur Guy Arendt, avocat, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire, Madame Chantal Keereman, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Jean Steffen, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre des actions détenues par chacun d'eux ressortent d'une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant, et qui restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il résulte de cette liste de présence que les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

#### *Ordre du jour:*

1) Augmentation du capital souscrit à concurrence de la somme de treize millions cinq cent trente mille francs luxembourgeois (13.530.000.- LUF), pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000.- LUF) au montant de quatorze millions sept cent quatre-vingt mille francs luxembourgeois (14.780.000.- LUF), par l'émission de cinq mille quatre cent douze (5.412) actions nouvelles d'une valeur nominale de deux mille cinq cents francs luxembourgeois (2.500.- LUF).

2) Souscription par la société INTERFIDES S.A. de deux mille sept cent six (2.706) actions d'une valeur nominale de deux mille cinq cents francs luxembourgeois (2.500.- LUF) et paiement en espèces du montant de six millions sept cent soixante-cinq mille francs luxembourgeois (6.765.000.- LUF) et souscription par la société INTERNATIONAL BUSINESS PARTICIPATIONS S.A. de deux mille sept cent six (2.706) actions d'une valeur nominale de deux mille cinq cents francs luxembourgeois (2.500.- LUF) et paiement en espèces du montant de six millions sept cent soixante-cinq mille francs luxembourgeois (6.765.000.- LUF).

3) Modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts de façon à refléter l'augmentation de capital envisagée.

Après approbation de ce qui précède par l'assemblée générale, celle-ci prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence d'une somme de treize millions cinq cent trente mille francs luxembourgeois (13.530.000,- LUF), pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) au montant de quatorze millions sept cent quatre-vingt mille francs luxembourgeois (14.780.000,- LUF), par l'émission de cinq mille quatre cent douze (5.412) actions nouvelles d'une valeur nominale de deux mille cinq cents francs luxembourgeois (2.500,- LUF), ayant les mêmes droits que les actions existantes.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'admettre à la souscription des cinq mille quatre cent douze (5.412) actions nouvelles:

*Souscription – Paiement*

1) La société INTERFIDES S.A., avec siège social à Panama, République de Panama, ici représentée par Monsieur Guy Arendt, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, délivrée le 12 décembre 1996, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par les comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement, qui déclare souscrire deux mille sept cent six (2.706) actions nouvelles d'une valeur nominale de deux mille cinq cents francs luxembourgeois (2.500,- LUF) et de les libérer par un versement en espèces d'un montant de six millions sept cent soixante-cinq mille francs luxembourgeois (6.765.000,- LUF).

2) La société INTERNATIONAL BUSINESS PARTICIPATIONS S.A., avec siège social à Panama, République de Panama, ici représentée par Monsieur Guy Arendt, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, délivrée le 12 décembre 1996, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par les comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement, qui déclare souscrire deux mille sept cent six (2.706) actions nouvelles d'une valeur nominale de deux mille cinq cents francs luxembourgeois (2.500,- LUF) et de les libérer par un versement en espèces d'un montant de six millions sept cent soixante-cinq mille francs luxembourgeois (6.765.000,- LUF).

La preuve de ces paiements a été apportée au notaire instrumentant, qui le constate expressément, de sorte que le montant de treize millions cinq cent trente mille francs luxembourgeois (13.530.000,- LUF), est dès aujourd'hui à la libre disposition de la société.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à quatorze millions sept cent quatre-vingt mille francs luxembourgeois (14.780.000,- LUF), représenté par cinq mille neuf cent douze (5.912) actions d'une valeur nominale de deux mille cinq cents francs luxembourgeois (2.500,- LUF) chacune.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de cent quatre-vingt-dix mille francs luxembourgeois (190.000,-LUF).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. Sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Arendt, J. Steffen, C. Keereman, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 18 décembre 1996, vol. 345, fol. 59, case 7. – Reçu 135.300 francs.

Le Receveur (signé): H. Beck.

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 7 janvier 1997.

H. Beck.

(01419/201/179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**NICOMAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 50, route d'Esch.  
R.C. Luxembourg B 57.094.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 7 janvier 1997.

H. Beck.

(01420/201/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**RONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Hesperange, 281, route de Thionville.  
R. C. Luxembourg B 23.659.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 49, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

*Pour la société*

(01440/592/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**ROUSEGAERTCHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7240 Bereldange.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 90, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1997.

Signature.

(01441/619/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**SABRINE II, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Strassen, 3, rue Belair.  
R. C. Luxembourg B 28.761.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 49, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société Civile

(01442/592/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**SALON LA COIFFE III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5540 Remich.  
R. C. Luxembourg B 40.077.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 90, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1997.

Signature.

(01445/619/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**SAREL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 44.741.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 48, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Signature.

(01446/768/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

---

**PROMO-CAPITAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 40.590.

**DISSOLUTION**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le six décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

Monsieur Gilbert Poitiers, licencié en sciences économiques, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société EASTON INVESTMENTS LTD, avec siège social à Gibraltar, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 25 novembre 1996.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société PROMO-CAPITAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 3 juin 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 486 du 26 octobre 1992;

- que le capital social de la société PROMO-CAPITAL S.A. s'élève actuellement à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées;

- que EASTON INVESTMENTS LTD, préqualifiée, étant devenue seule propriétaire des actions dont s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme PROMO-CAPITAL S.A., celle-ci ayant cessé toute activité;

- que EASTON INVESTMENTS LTD, agissant en sa qualité de liquidateur de la société PROMO-CAPITAL S.A., en tant qu'actionnaire unique, déclare assumer tout le passif de la société et avoir transféré tous les actifs de la société à son profit de sorte, que la liquidation de la société PROMO-CAPITAL S.A. est à considérer comme réalisée;

- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à Gibraltar, 50, Town Range.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Poitiers, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 1996, vol. 94S, fol. 98, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 8 janvier 1997.

G. Lecuit.

(01436/220/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**SCHARTZ FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3416 Dudelange.

R. C. Luxembourg B 15.457.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 1997, vol. 488, fol. 32, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(01447/596/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**PIERRE SCHILTZ ET CIE, GRAND MAGASIN D'AMEUBLEMENT DU SUD,**

**Société en commandite simple.**

Siège social: Belvaux, 56, route d'Esch.

**DISSOLUTION**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-quatre septembre.

Ont comparu les héritiers de feu M. et Mme Schiltz-Hary Pierre:

1) Madame Luciane Theisen-Schiltz, née le 24 juillet 1954, vendeuse, demeurant actuellement à Ehlerange, 36, Cité op Gewaennchen et

2) Monsieur Gilbert Schiltz, né le 8 octobre 1947, chargé de cours, demeurant actuellement à Foetz, 124, rue Théodore de Wacquant,

seuls propriétaires de la société en commandite simple PIERRE SCHILTZ ET CIE.

Lesquels comparants déclarent que la société en commandite simple PIERRE SCHILTZ ET CIE, a été constituée en date du 17 mai 1963,

que le capital social de ladite société a été de 100.000 (cent mille) francs luxembourgeois.

Que les statuts de ladite société avaient été publiés au Mémorial C de l'année 1963 à la page 1234.

Que suite au décès des anciens associés, les comparants sont devenus propriétaires uniques de la société.

Que par la présente, les comparants prononcent la dissolution de la société avec effet rétroactif au 31 décembre 1995.

Que l'activité de la société a cessé depuis longtemps et que tout l'actif de la société a été réglé.

Que les comparants régleront tout passif éventuel de la société.

Que les livres et documents de la société PIERRE SCHILTZ ET CIE, S.e.c.s. sont conservés pendant 5 ans à Foetz, 43, rue Théodore de Wacquant.

Dont acte, fait et passé à Ehlerange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé le présent acte.

Theisen-Schiltz L. Schiltz G.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 septembre 1996, vol. 304, fol. 30, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

(01448/593/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**THE SUB FINANCE COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 12, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 55.869.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, soussignée.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme THE SUB FINANCE COMPANY S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 12, rue Jean Engling, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 55.869, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 2 août 1996, publié au Mémorial C, numéro 551 du 28 octobre 1996, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 4 décembre 1996, en voie de formalisation.

L'assemblée est présidée par Monsieur Romain Schroeder, producteur, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire, Mademoiselle Carla Louro, employée privée, demeurant à Bofferdange.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Jean-Marie Weber, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique).

Monsieur le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussignée. Ladite liste de présence, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les deux cent vingt-huit mille (228.000) actions, représentant l'intégralité du capital social, actuellement fixé à deux cent vingt-huit millions de francs luxembourgeois (LUF 228.000.000,-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

Mise en liquidation de la société et nomination d'un liquidateur avec détermination de ses pouvoirs.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation.

*Deuxième résolution*

L'assemblée nomme comme liquidateur:

Madame Christel Hénon, juriste, demeurant à Luxembourg.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société lors des opérations de liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, le tout dans les limites déterminées par les articles 141 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, les comparants prémentionnés ont tous signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: R. Schroeder, C. Louro, J.-M. Weber, M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 1996, vol. 95S, fol. 36, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

M. Thyès-Walch.

(01471/233/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**THE SUB FINANCE COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 12, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 55.869.

**DISSOLUTION**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, soussignée.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme THE SUB FINANCE COMPANY S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 12, rue Jean Engling, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 55.869, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 2 août 1996, publié au Mémorial C, numéro 551 du 28 octobre 1996, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 4 décembre 1996, en voie de formalisation et mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date de ce jour.

L'assemblée est présidée par Monsieur Romain Schroeder, producteur, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire:

Mademoiselle Carla Louro, employée privée, demeurant à Bofferdange.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Jean-Marie Weber, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique).

Monsieur le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussignée. Ladite liste de présence, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les deux cent vingt-huit mille (228.000) actions, représentant l'intégralité du capital social, actuellement fixé à deux cent vingt-huit millions de francs luxembourgeois (LUF 228.000.000,-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du commissaire-vérificateur;
2. Décharge au liquidateur;
3. Clôture de la liquidation et désignation de l'endroit où les livres et documents comptables de la société seront déposés et conservés pendant une période de cinq (5) ans;
4. Décharge à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
5. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

Le rapport du commissaire à la liquidation, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent procès-verbal pour être formalisé avec lui.

*Deuxième résolution*

L'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur, au commissaire à la liquidation, aux administrateurs et au commissaire aux comptes de ladite société.

*Troisième résolution*

L'assemblée prononce la clôture de liquidation de la société.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide, en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège de la société, de même qu'y resteront consignées les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés et dont la remise n'aurait pu leur être faite.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition du présent procès-verbal pour procéder utilement aux publications exigées par l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et aux autres mesures que les circonstances exigeront.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, les comparants prémentionnés ont tous signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: R. Schroeder, C. Louro, J.-M. Weber, M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 1996, vol. 95S, fol. 36, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 1997.

M. Thyes-Walch.

(01471/233/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**CROCUS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 37.293.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 47, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 1997.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(01452/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**CROCUS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 37.293.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 13 août 1996 à Luxembourg*

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Nicolas Schaeffer de son poste d'Administrateur et lui donne pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

L'Assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur:

- Monsieur Guy Glesener, conseiller juridique, demeurant à Luxembourg, 133, avenue Pasteur, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2002.

L'Assemblée renouvelle pour une période de six ans le mandat des administrateurs et du commissaire. Il se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2002.

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 1997, vol. 488, fol. 47, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01453/643/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**SHG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 9, rue des Bains.  
R. C. Luxembourg B 31.413.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 janvier 1997, vol. 305, fol. 24, case 2/1-2/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 1997.

Signature.

(01449/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**SHOE SERVICE BELAIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2550 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 24.698.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 90, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1997.

Signature.

(01450/619/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

**SINGER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1818 Howald.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 1996, vol. 487, fol. 90, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1996.

Signature.

(01451/619/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 1997.